

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

TOURISME, MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT
UNE ANALYSE D'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA
DIFFUSION DU TOURISME EN HAÏTI

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE
EN DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

PAR SADAIS JEANNITE

AVRIL 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

[Page manquante]

3.2.2	Les acteurs du marché du système touristique.....	27
3.2.3	Les entreprises multinationales d'hébergements touristiques	28
3.2.4	Les tour-opérateurs	28
3.4.	Le système local des États nationaux	30
3.4.1.	Le concept d'État-nation	31
3.5.	Les vecteurs d'influence du système d'économie politique internationale Sur les États-nations	32
3.5.1	Concept de mondialisation	34
3.5.2	Concept de développement.....	37
3.5.3	Concept de tourisme	41
3.5.3.1.	Le tourisme : un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui intègre les lieux du monde	44
3.5.2.	Tourisme et développement.....	46
CHAPITRE IV		
	CADRE ANALYTIQUE	50
4.1	Les structures de pouvoir dans le système international	50
4.2.1	Structure de sécurité.....	53
4.2.2	Structure de la production	54
4.2.3	Structure financière	56
4.2.4	Structure des savoirs	57
CHAPITRE V		
	ÉTUDE DE CAS	59
5.1.	Contexte socio-économique haïtien	59
5.2.	La transformation de la structure de production de l'économie haïtienne de la période de l'après-guerre : illustration de la composition des rapports de pouvoir entre les acteurs du marché u système d'ÉPI et le système local haïtien.....	61
5.3	Les politiques des institutions supranationales et le développement : Les arguments d'internalisation du tourisme dans le processus politique depuis le premier plan directeur du tourisme de 1996	69

CHAPITRE VI	
CONCLUSION.....	87
6.1. La diffusion du tourisme : un élément d'une heuristique de reproduction des élites	87
RÉFÉRENCES	90

LISTE DES TABLEAUX

1.1 Quelques indicateurs de la conjoncture socio-économique	6
3.1 Résumé des quatre structures principales du système international	55
5.4 Contribution du tourisme à l'économie haïtienne pour la période allant de 1995 à 2 016	84

LISTE DES FIGURES

1.1 Évolution du taux de croissance annuelle du PIB/habitant d'Haïti pour la période allant de 1997 à 201 5.....	7
2.1 Illustration du processus épistémologique — Triptyque de la conquête, de la construction et du constat du fait mis en contexte	14
2.2 Illustration de la démarche de recherche	16
3.1 Illustration des rapports de pouvoirs dans le système d'économie politique international et ses relations d'influence avec le système des États nationaux	24
3.4 Liens conceptuels de la démarche de recherche et indicateurs de mesure Le développement	34
5.2 Évolution du tourisme haïtien, 1950-2013.....	69
5.3 Indicateurs de fuite des revenus générés par le tourisme	75

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BIE	Bureau international des expositions
BRH	Banque de la république d'Haïti
CNUCED	Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement
DSRCNP	Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté
FMI	Fonds monétaire international
IDH	Indice de développement humain
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
MIT	Mobilités, Itinéraires, Territoires
OCDE	Organisation de coopération de développement économique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PDT	Plan directeur du tourisme
PIED	Petites économies insulaires en développement
PNUD	Programme des Nations-Unis pour le développement
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti
WTTC	World Travel & Tourism Council

RÉSUMÉ

Au tournant de ces dernières décennies, les pouvoirs publics en Haïti ont élaboré un ensemble de politiques publiques qui se proposent d'institutionnaliser et de planifier le secteur du tourisme dans l'objectif d'impulser la croissance et le développement du pays. Ces décisions concernent entre autres l'élaboration d'un plan directeur du tourisme en 1996, puis sa révision en 2008 ; la création d'un ministère du Tourisme en 2002 ; des investissements publics dans des projets d'envergure de « développement touristique » ; et plus récemment, entre 2011 et 2016, la mise en place d'une campagne de promotion sur les grands marchés émetteurs du tourisme international. Ces politiques ont en effet acté le processus de diffusion du tourisme en Haïti. Il s'en suit un accroissement des flux de la demande et l'expansion de l'écoumène touristique. Ainsi, entre 1996 et 2015, les arrivées des touristes de séjour ont augmenté de 320 % au rythme moyen annuel de 15 % (ministère du Tourisme d'Haïti, 2016). Le secteur a permis d'embaucher en 2016 environ 2,83 % des actifs et génère des recettes d'exportation de 0,69 milliard de dollars américains (WTTC, 2017). Nonobstant cette croissance de l'activité touristique, les retombées sur l'économie restent pourtant très marginales, car structurellement, le secteur affiche de nombreuses contraintes qui limitent ses impacts sur l'économie. On retient, par exemple, une forte propension de l'industrie à consommer des produits d'importation, ce qui occasionne d'importantes fuites de devises. Ce travail se propose de contribuer à la compréhension de ce paradoxe, c'est-à-dire la volonté des pouvoirs publics de diffuser le tourisme alors que les enjeux de cette diffusion éloignent grandement les arguments, à savoir le développement, à partir desquels le tourisme est internalisé dans le processus politique. Il apportera un éclairage sur cet objet d'un point de vue de l'économie politique internationale (ÉPI) en mettant en évidence la capacité de ses acteurs à définir le jeu économique et social des États-nations les moins pourvus en puissance d'agir dans le système international. En d'autres termes, le travail vise à rendre intelligible, particulièrement dans le tourisme en Haïti, la composition des rapports de pouvoirs entre les acteurs du système d'ÉPI. L'analyse de la structure de production de l'économie haïtienne et des politiques publiques en tourisme ayant contribué à la déterminer montre que cette influence s'exerce à l'aide d'un discours qui enchâsse le tourisme dans le développement.

Mots clés : Système économique mondial, mondialisation, tourisme, croissance, développement économique, politique, perspectives

INTRODUCTION

Depuis la période suivant la Deuxième Guerre mondiale, marquée en Occident entre autres par un cycle de croissance économique soutenue, assortie de la libéralisation de l'aviation civile, le tourisme, émergé à la faveur de ce contexte, n'a cessé de s'imposer dans le débat socio-économique contemporain. Il s'est imposé tant comme un mode de vie, c'est-à-dire un marqueur de distinction sociale s'exprimant dans la consommation de biens ostentatoires, que comme une industrie de l'économie mondiale avec ses entreprises, ses acteurs et ses produits. Comme secteur du système économique internationale, car, au sens de Porter (1993 : 583), sa pratique sur un territoire national implique une chaîne de valeurs et d'entreprises qui dépassent le cadre d'un seul pays, et en vertu de sa croissance, il suscite des attentions les plus vives dans des champs de savoirs comme la macroéconomie et l'économie politique internationale. Parmi ces intérêts, la compréhension de son rôle dans le développement et la mondialisation, souligne Kadri (2012 : 25), est le plus souvent abordée par les spécialistes des sciences sociales. Pour certains chercheurs (Froger, 2010 ; Dwyer et al. 2010 ; Ashley et *al.*, 2007 ; Mehl, 1973), le tourisme représente un instrument de développement, car il permet, d'une part, la régulation sociale grâce aux emplois et à la richesse qu'il crée ; et d'autre part, il participe à l'essor des marchés, à la stimulation de la croissance économique et au déploiement des mouvements de capitaux dans une économie de plus en plus globalisée. En raison de ces attributs, le tourisme renvoie à la mobilité des flux de capitaux ou d'investissements directs étrangers (IDE) ; à la progression des échanges commerciaux internationaux et conséquemment, à l'expansion des entreprises multinationales. Ainsi, il apparaît contribué, au sens de Strange (1996 ; 1994 ; 1979) à déterminer la structure de production de nombreux pays en développement à travers le monde, c'est-à-dire les types de biens et services que produisent ces pays ainsi que les entreprises qui les produisent. À ce titre, le tourisme est vu comme un produit de la mondialisation en même temps qu'il en constitue un vecteur, car il offre aux États et aux marchés des opportunités de

création de mécanismes qui contribuent à déterminer le jeu économique et politique dans de nombreux pays en développement. Ce mémoire tentera d'explicitier ces mécanismes en étudiant l'éclosion et l'évolution de cette industrie en Haïti. Il se propose de rendre intelligible la composition des rapports de pouvoir et l'expression de la puissance structurelle dans le secteur du tourisme entre le système local haïtien (l'État) et les acteurs du marché du système d'économie politique internationale, rapport qui préside à la diffusion du tourisme dans la structure de production

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1. Introduction

Depuis son éclosion sous sa forme moderne, l'expansion du tourisme ne cesse de gagner en importance au point d'être considérée par Frangialli (1991) comme le « Grand espoir du XXI^e siècle ». Dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, le tourisme ne laisse personne (consommateurs, investisseurs, firmes multinationales, etc.), aucun État ni aucune région économique du monde indifférent (Barbakçi et al., 2015 : 46 ; Sarrasin et al, 2012). Cette importance semble poindre dans le continuum de la multiplication exponentielle des flux de demande et des résultats économiques que ceux-ci génèrent ainsi que dans l'extension à l'échelle du monde de l'écoumène touristique (Barbakçi et al., 2015 : 79). À cet effet, l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT, 2017) note que le taux moyen de croissance du nombre des arrivées de visiteurs internationaux accroît à un rythme moyen annuel d'environ 10 % au cours de ces deux dernières décennies pour atteindre en 2016 le nombre de 1 milliard 181 millions. Ces déplacements ont généré 292 millions d'emplois, soit un (1) actif occupé sur 11, à travers le monde grâce aux revenus de 2,3 trillions de dollars US qu'ils permettent de générer ; ce qui équivaut à 10,2 % du PIB mondial en 2016 (WTTC, 2017). Cette industrie se range de surcroît parmi les premières du commerce extérieur mondial en y contribuant, pour l'année 2016, à hauteur de 13,10 % (WTTC, 2017). Mais plus encore, ce rayonnement semble davantage marqué à l'échelle des pays en développement à savoir, les pays qui se situent, selon la Banque mondiale, dans la catégorie des revenus faibles ou intermédiaires. Deux exemples permettent d'illustrer cet essor : premièrement, en Afrique du Nord, la valeur ajoutée du tourisme au PIB représente 15 % et a crû de 3,2 % en moyenne annuelle de 1960 (période marquant la décolonisation en Afrique) à 2014 (OMT, 2014). Ce secteur

affiche un taux d'accroissement supérieur au reste de l'économie qui ne progresse qu'au rythme annuel de 1 % (OMT, 2014). Deuxièmement, selon le World Travel & Tourism Council (WTTC, 2015), les revenus réels du tourisme dans la région caribéenne ont atteint en 2014 le seuil de 39,4 milliards de dollars américains et ces activités représentent globalement pour cette même année 14,8 % du produit intérieur brut soit 51,9 milliards de dollars en valeur absolue. Cette industrie constitue la première source de devises dans la région et représente 18,1 % des exportations (WTTC, 2015).

1.2. Tourisme et pays en développement

Grâce à la croissance soutenue des flux dans ces pays au cours de ces dernières décennies, l'option du tourisme leur est souvent proposée pour rattraper leur retard de développement (Froger, 2010 ; Dwyer et *al.* 2010). La notion de développement est appréhendée, dans ce cas, selon sa signification étroite, défendue par l'économie classique, associée à l'augmentation du produit intérieur brut et de ses effets (Sarasin et Breton, 2012 : 74). Pour les économies qui sont structurellement confrontées à certaines difficultés telles qu'une faible dotation en ressources naturelles et une capacité industrielle limitée, le tourisme se révèle, selon Sarasin et *al.* (2012), une source capitale de devises permettant de soutenir l'activité économique. Cette idée est en effet soutenue par Froger (2010) et Ashley et *al.* (2007) qui montrent que les dépenses des touristes créent des effets multiplicateurs qui stimulent de nombreuses branches de l'activité économique et conséquemment la croissance de la production.

Ces réflexions sur les liens entre le tourisme et le développement ont présidé à de nombreuses politiques publiques donnant la primauté à cette industrie dans les pays en développement. La notion de politiques publiques s'inscrit dans ce travail selon la compréhension qui permet d'exprimer « la prise en charge de problèmes déterminés comme publics par des autorités investies d'une légitimité politique (État central, autorités locales, institutions supra-nationales, etc.) ; elles se traduisent

par la mise en place de programmes d'actions matérielles (sous la forme de subventions, d'allocations, de droits, de contraintes, d'équipements, d'infrastructures, de dispositifs institutionnels) et immatériels (sous la forme de diffusion de normes, de cadres cognitifs ou d'injonctions) à destination de publics plus ou moins identifiés » (Hassenteufel, 2006 : 878). Certaines décisions des pouvoirs publics — ceux-ci entendus au sens Hauriou (1900 : 227), comme la puissance publique ; c'est-à-dire « une volonté qui exerce les droits administratifs au nom de la personnalité publique des administrations » — en vue de dynamiser l'appareil productif, créer des emplois et élever le niveau des revenus des populations dans de nombreux pays en développement semblent illustrer cette réflexion. À titre d'exemple, les politiques monétaires expansionnistes visant à déprécier les devises locales pour accroître la demande touristique et les politiques d'aménagement du territoire en vue de la production des espaces touristiques, les légalités particulières créant des zones franches touristiques assorties de régimes fiscaux spéciaux pour inciter les entreprises touristiques à prendre le risque de l'activité productive constituent des actions publiques qui définissent le jeu économique et social dans ces pays.

Il en résulte une structure de production organisée autour du tourisme, exploitée, la plupart du temps, par des entreprises étrangères. Aux Maldives, par exemple, l'activité touristique contribue à près de la moitié du PIB, soit 40,9 % et à 78,5 % du total des exportations, en 2016 (WTTC, 2017). Ces activités sont en grande partie contrôlées, d'après Guay (2000), par des capitaux étrangers et des tours opérateurs qui n'entretiennent que des rapports limités avec la société locale à part la création d'emplois faiblement rémunérés. Ce faisant, le tourisme définit le jeu économique et social dans ces pays, notamment en Haïti, où il trouve, à cause du contexte de crise de développement auquel ce pays est confronté, un ancrage bien constitué dans les politiques publiques.

1.3. La crise haïtienne de développement : un élément fondateur des politiques publiques en tourisme

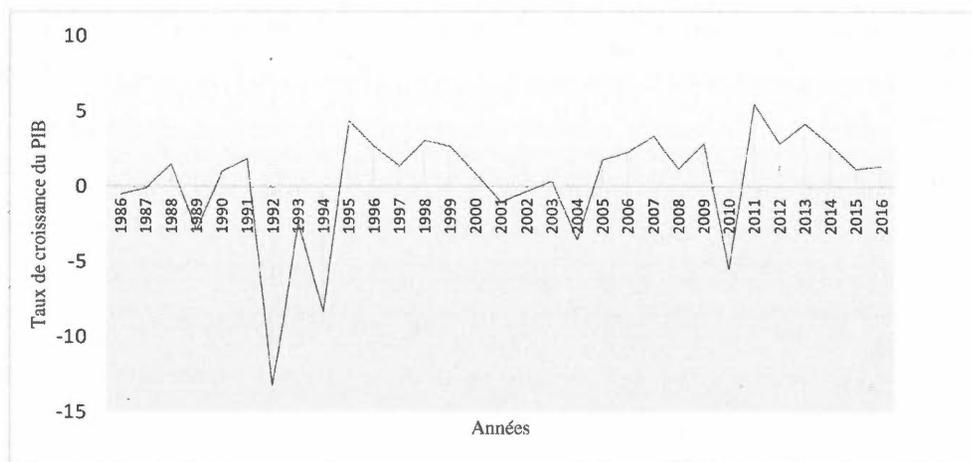
Toute attachée que soit Haïti aux objectifs de faire du tourisme un élément fondateur de son développement, elle est aujourd'hui traversée par une crise majeure aux multiples dimensions qui relativise la capacité de ces décisions. Crise politique, car, depuis la révolte historique qui a renversé au pouvoir, le 7 février 1986, le président Jean-Claude Duvalier (1957-1986), l'instabilité ne cesse de paralyser les institutions du pays (Castor, 2010). Crise sociale et économique aussi, puisque les troubles politiques n'ont fini d'affaiblir la société et l'activité économique que pour se transformer au fil du temps en une crise de développement. Celle-ci se caractérise par la pénurie des revenus, le chômage endémique, l'accélération de l'inflation, la faillite des finances publiques, le déséquilibre structurel de la balance des paiements et la stagnation de la production. Le tableau 1.1 présente les évaluations de ces indicateurs socio-économiques de la crise ; certaines valeurs sont données en 2015 et d'autres, en 2016.

Tableau 1.1 : Quelques indicateurs de la conjoncture socio-économique

Indicateur	Valeur
1. Revenus, en 2016, en dollars de parité des pouvoirs d'achat, base 2011	1 657
2. Taux de chômage chez la population active âgée de 15 à 24 ans	17,4 %
3. Taux d'inflation en glissement annuel en 2016	14,3 %
4. <u>Finances publiques</u>	
4.1 Dette extérieure en pourcentage du revenu national brut	22,2 %
4.2 Aide publique au développement en pourcentage du revenu national brut	12,3 %
4.3 Aide publique au développement en pourcentage du budget national	60 %
5. <u>Balance des paiements en milliard de \$ US</u>	
5.1. Valeur en 2015	-0,38
5.2. Moyenne annuelle de 1971 à 2015	-0,10
6. Croissance de la production en 2015 en rythme annuel	1,7 %

Sources : données combinées de plusieurs institutions : Banque mondiale, 2016 ; PNUD, 2017 ; BRH, 2017.

Ces indicateurs montrant factuellement la situation socio-économique du pays ont pourtant d'importantes implications structurelles telles que sur son développement socio-économique. L'indice de développement humain (IDH), indicateur qui permet d'évaluer le niveau de développement d'un pays, est mesuré pour l'année 2015, selon le PNUD (2016), à 0,483 alors que la valeur maximale admet par l'indice est 1 sur une échelle allant de 0 à 1. Cette valeur traduit, notons-le, un état de sous-développement, car elle se situe en dessous de la moyenne de la valeur cible, mais aussi est révélatrice d'une contreperformance régionale. L'IDH moyen des pays de la zone caribéenne et Amérique latine se mesure d'après le PNUD (2016) à 0,710, ce qui totalise par rapport à Haïti un écart de 22,7 points de pourcentage. On rappelle que l'IDH est un indice composite qui regroupe principalement trois éléments, à savoir le niveau de vie, mesuré à partir du revenu national brut par habitant ; la longévité et l'éducation. Son faible niveau en Haïti traduit en effet l'incapacité du pays à satisfaire les besoins fondamentaux de sa population à cause, entre autres, d'un taux de croissance économique historiquement trop faible. La croissance de la production, tel que montre le graphique 1.1, a enregistré une progression moyenne annuelle seulement de 0,38 % entre 1986, année marquant la fin du régime des Duvalier, à 2016 (IHSI, 2016).



Source : préparé par l'auteur à partir des données l'IHSI.

Graphique 1.1 : Évolution du taux de croissance annuelle du PIB/habitant d'Haïti pour la période allant de 1986 à 2016

Cet état de stagnation de la croissance peut être expliqué, selon ce qu'on observe, par une très forte contraction de la formation brute de capital fixe. Le capital par actif — c'est-à-dire le capital fixe rapporté à la population active — passe de 57 120 à 40 254 dollars américains de 1996 à 2010, accusant un recul de plus de 30 % au rythme moyen annuel de 2 % en 15 ans (Banque mondiale, 2016). Ce ralentissement de l'approfondissement du capital, non issu, rappelons-le, de l'accumulation, mais plutôt la rareté de l'épargne, engendre un état stationnaire permanent de la croissance et conduit conséquemment à la crise actuelle de développement. De par son caractère structurel, cette crise pose de véritables défis pour les pouvoirs publics. Ainsi, elle a présidé à de nombreuses politiques publiques notamment en tourisme, où celui-ci est présenté comme un véritable levier de développement.

Ce double contexte de crise de développement interne et de domination du paradigme économique préconisant le tourisme pour dynamiser les économies des pays en développement augure en Haïti une nouvelle ère de stratégie de croissance. Le pays tente désormais de baser son développement sur le tourisme espérant que celui-ci provoquera un rayonnement très étendu en amont et en aval de la chaîne des valeurs ajoutées. Ainsi, au tournant de ces trois dernières décennies, les pouvoirs publics ont formulé un ensemble de politiques publiques visant à accroître l'activité touristique. Ces décisions peuvent se résumer en un double effort d'institutionnalisation et de planification du secteur touristique. On note entre autres l'élaboration d'un plan directeur du tourisme en 1996, puis sa révision en 2008 ; la création d'un ministère du Tourisme en 2002 (Le Moniteur, 2002 a) ; l'adoption, la même année, d'un Code des investissements garantissant un régime de réglementations fiscales incitatives dans le secteur touristique (Le Moniteur, 2002 b) ; et plus récemment, entre 2011 et 2016, la mise en œuvre d'une campagne de charme dans les bassins émetteurs du tourisme international (ministère du Tourisme, 2015).

Ces politiques publiques ont acté la volonté des pouvoirs publics de diffuser le tourisme en Haïti. Il en découle de nombreux investissements tant publics que privés ; parmi lesquels retient-on la mise en place de quelques infrastructures d'accueil telles que la rénovation d'un ancien Club Méditerranée en 2006, la construction en 2009 d'un quai de débarquement de croisière à Labadie et l'exécution récemment d'un projet de « développement touristique » sur l'Île-à-Vache. Ces investissements ont été suivis en effet d'une élévation des flux de la demande. Entre 1995 et 2015, les arrivées des touristes de séjour ont augmenté de 255 % passant de 14 536 à 516 000 arrivées (Ministère du Tourisme, 2016). Le secteur du tourisme a embauché environ 8,57 % de la main-d'œuvre occupée et réalisé des recettes d'exportation d'environ 0,68 milliard de dollars américains représentant une proportion de 36,96 % du commerce extérieur, en 2016 (WTTC, 2017). Ces résultats ont alimenté de nombreux discours sur les défis économiques et sociaux auxquels ce pays est confronté, notamment le discours véhiculé par les pouvoirs publics qui soutient que le tourisme représente la base du développement du pays. Pourtant, les conclusions d'un certain nombre de travaux empiriques qui se proposent d'analyser les relations entre le tourisme et le développement dans les pays du Sud ont dans l'ensemble mis en cause ces rapports positifs entre ces variables tant évoquées par les pouvoirs publics.

De l'avis de ces chercheurs (Broham, 1996 ; Ingh and Jayawardana, 2003 ; CNUCED, 2013 ; Bolwell et Weinz, 2008 ; Mitchell and Ashley, 2010 ; Dupont, 2015), les liens entre la croissance du tourisme et le développement, dans les pays en développement, recèlent de nombreuses complexités qui affaiblissent l'impact positif du tourisme sur ces économies. Leurs arguments peuvent être résumés en trois points importants. En premier lieu, Dupont (2015) a soutenu que la croissance du tourisme dans les conditions où elle n'entraîne pas un accroissement d'activités dans les autres branches de l'économie peut comporter des effets d'une croissance qui, en définitive, appauvrit l'économie. C'est ce qui arrive quand les externalités négatives engendrées par l'activité touristique excèdent les bénéfices économiques qu'elle génère. En deuxième lieu, Bolwell et Weinz (2008) et Broham (1996) montrent que les avantages supposés du tourisme dans les pays en développement

sont la plupart du temps captés, des fois jusqu'à 80 %, par le pays émetteur en raison même de l'organisation du secteur. Ils expliquent que l'offre touristique proposée par les pays récepteurs est commercialisée par les tours opérateurs qui généralement se trouvent dans le pays émetteur des touristes et retiennent, du coup, une forte proportion de leurs dépenses de voyage (Broham, 1996 ; Bolwell et Weinz, 2008). En troisième lieu, Jules (2005) et Dupont (2015 : 2) soutiennent que l'industrie du tourisme présente une forte propension à la consommation de produits d'importation, ce qui limite les effets multiplicateurs et induits sur la chaîne de valeur ajoutée locale. Mitchell et Ashley (2010) argumentent à cet effet que seulement entre un cinquième et un tiers des dépenses des touristes profitent aux économies locales directement ou par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement.

Dans la perspective de la conclusion de ces travaux, le CNUCED (2013) montre que les conditions dans lesquelles le tourisme stimulerait la croissance reposent sur l'état de développement des ensembles économiques qui composent la chaîne des valeurs ajoutées du tourisme. Or, il est démontré qu'en Haïti l'économie accuse une capacité inadéquate à fournir au tourisme, dans tous les secteurs essentiels à la production du service touristique — l'agriculture, le transport, l'industrie manufacturière, la construction, etc. —, les biens et services intermédiaires nécessaires à sa production. Le tourisme reste faiblement intégré dans les autres branches de l'économie, car les moyens de production de l'activité touristique sont souvent importés. Cette situation contribue à aggraver le déficit de la balance commerciale et participe à la pression inflationniste et la décote de la devise locale. Ces contradictions : la volonté des pouvoirs publics de diffuser le tourisme pour impulser le développement, nonobstant les éclairages qu'apportent les travaux empiriques sur l'indétermination d'une relation causale entre ces deux variables, constitue en effet l'objet que saisit ce mémoire. Dans le but de contribuer à sa compréhension, nous plaçons la diffusion du tourisme en Haïti dans le contexte d'une analyse du système d'économie politique internationale (ÉPI), car, comme le soutiennent Cases et Courade (2004 : 267), ce phénomène véhicule, des dynamismes et des déséquilibres fondamentaux du monde dont il est le reflet. Par

exemple, les flux d'investissement directs étrangers en tourisme et la délocalisation des entreprises touristiques contribuent, au sens de Strange (1996 ; 1994 ; 1979), à déterminer la structure de production des systèmes économiques dans les pays en développement. Cette perspective nous amène à soulever notre question de recherche : **comment le système d'économie politique international influence-t-il la diffusion de l'activité touristique en Haïti ?**

Ce mémoire tente de participer au débat sur les déterminants de l'expansion de l'activité touristique en Haïti en posant l'hypothèse que la mondialisation du secteur touristique — délocalisation des firmes multinationales touristiques, flux d'investissements directs étrangers dans le tourisme, homogénéisation du produit touristique, etc. — dans son axe nord-sud, participe à la diffusion d'un modèle de production dans les pays en développement. La réflexion qui s'engage cherche à comprendre, à la lumière de l'analyse de Strange (1996 ; 1994 ; 1979) du système d'économie politique international, à travers le concept de la « structure de production », les relations économiques et politiques — tendances des marchés, stratégie de gestion, compétitivité internationale — qui permettent la diffusion du tourisme en Haïti. Nous soutenons dans cette perspective que les acteurs du système d'économie politique international ont tenu un discours sur le tourisme et le développement par lequel ils ont cherché à imposer aux États nationaux les conditions du jeu économique et social.

Nous aborderons l'étude en trois étapes. Nous présenterons dans un premier temps le cadre conceptuel du travail. Ceci consiste à présenter le système d'économie politique international et ses relations d'influence avec le système des États nationaux. Nous montrons que les deux systèmes, dans le cadre de la mondialisation, dans les aspects qui concerne le tourisme, développement des relations d'interaction dynamique. D'abord, le premier cherche à influencer la structure de production du second à l'aide d'un discours qui enchâsse le tourisme dans le développement. À l'inverse, le système des États nationaux, grâce au discours publicitaire, aux mythes et aux images, exerce son influence le système

d'économie politique international. Puis, nous présenterons la théorie de la structure des pouvoirs de Susan Strange (1996 ; 1994 ; 1979) qui sera utilisée comme cadre analytique pour comprendre et expliquer ces relations dans le contexte haïtien. En dernier lieu, le travail sera consacré à la description du contexte socio-économique haïtien et s'efforcera d'analyser l'internalisation du tourisme dans le processus politique en Haïti, c'est-à-dire l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques qui permettent sa diffusion dans l'économie. Nous montrerons que ces stratégies contribuent à déterminer la structure de production organisée autour de l'activité touristique. Le chapitre qui suit explique la démarche méthodologique de l'atteinte de ces objectifs, c'est-à-dire la perspective ontologique et épistémologique dans laquelle s'inscrit l'analyse. Il présente aussi les types de données qu'on examine ainsi leurs sources.

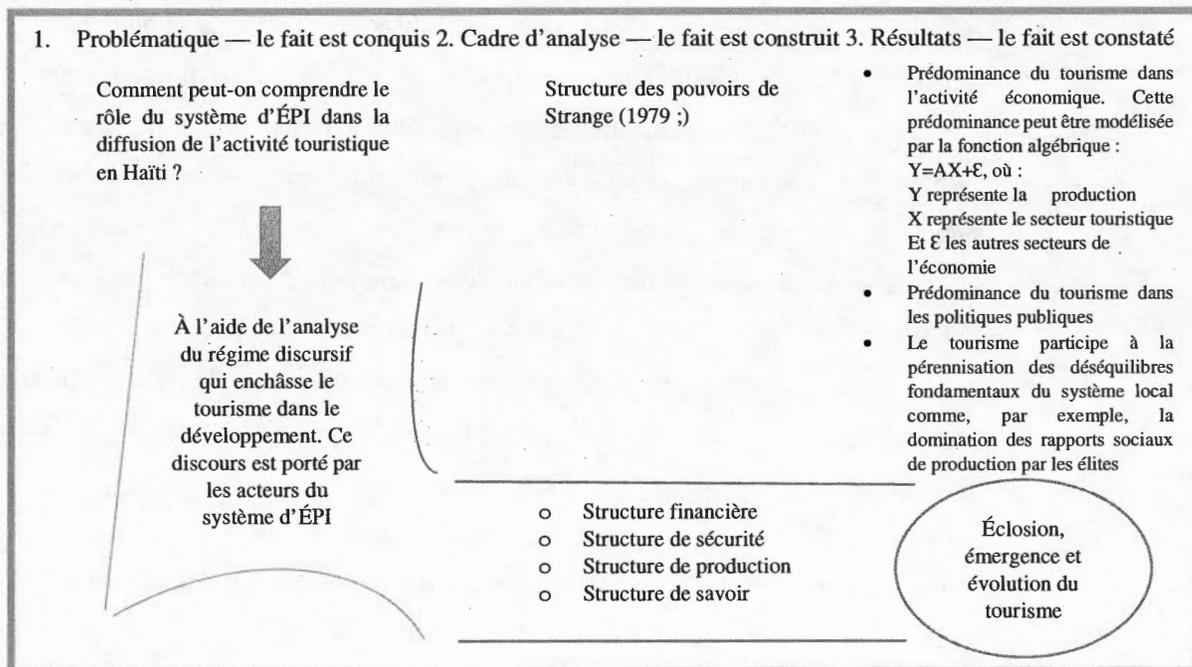
CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

2.1 Perspective ontologique et épistémologique

L'étude consiste à expliquer le rôle des acteurs du marché, des États et des institutions supranationales dans la diffusion du tourisme en Haïti. Elle s'efforcera de comprendre le processus qui conduit à la prédominance du tourisme dans la structure de production et dans les politiques publiques dans cette économie. L'analyse se base sur une approche hétérodoxe de la composition des relations de pouvoir et de la puissance structurelle à l'œuvre dans le système d'économie politique internationale. Cette perspective d'explications de l'objet nous permettra de rendre intelligibles les déterminants de l'action des pouvoirs publics dans le tourisme en Haïti. Notre analyse s'appuie sur une approche interprétative et compréhensive de l'internalisation du tourisme dans le processus politique, c'est-à-dire l'élaboration par les pouvoirs publics de plans et de programmes de politiques publiques et fiscales en tourisme visant le déploiement des entreprises touristiques et structure conséquemment la production. Nous avons analysé les conditions qui favorisent ce processus d'internalisation à savoir l'influence qu'exerce le système d'économie politique international à l'aide du discours qui enchâsse le tourisme dans le développement. Dès lors, il convient de préciser que, pour ce travail, le sens du mot discours signifie « un système sous-jacent à un ensemble d'énoncés tenus à partir d'une certaine position sociale ou idéologique » (Maingueneau, 1997). On précise en effet qu'une position sociale est une notion qui englobe entre autres une position politique par le fait même que le fait politique est par essence un fait social, car, comme l'explique Hudon et Poirier (2011 : 35), « les dynamiques politiques renvoient à des réalités sociales qui deviennent politiques en étant interprétées comme telles par la société et ses membres ». Nous

avons analysé ce discours comme l'expression d'une action politique, c'est-à-dire une action qui vise « à reproduire et imposer des représentations (mentales, verbales, graphique ou théâtrale) du monde qui soit capable d'agir sur ce monde en agissant sur les représentations que s'en font les agents. Ou, plus précisément à faire ou à défaire des groupes — et du même coup, les actions collectives qu'ils peuvent entreprendre pour transformer le monde social conformément à leurs intérêts — en produisant, en reproduisant ou en détruisant les représentations qui rendent visible ces groupes pour eux-mêmes et pour les autres » Bourdieu (1982). Cette perspective nous permet de soutenir que l'objet de l'étude est appréhendé selon une approche discursive, donc socioconstructiviste, sous le prisme du courant hétérodoxe de l'économie politique internationale. La figure 2.1 présente un résumé du processus épistémologique de l'étude que décrit ce paragraphe, c'est-à-dire de la construction du problème, la théorie mobilisée pour le comprendre et le constat des faits qui sont analysés.



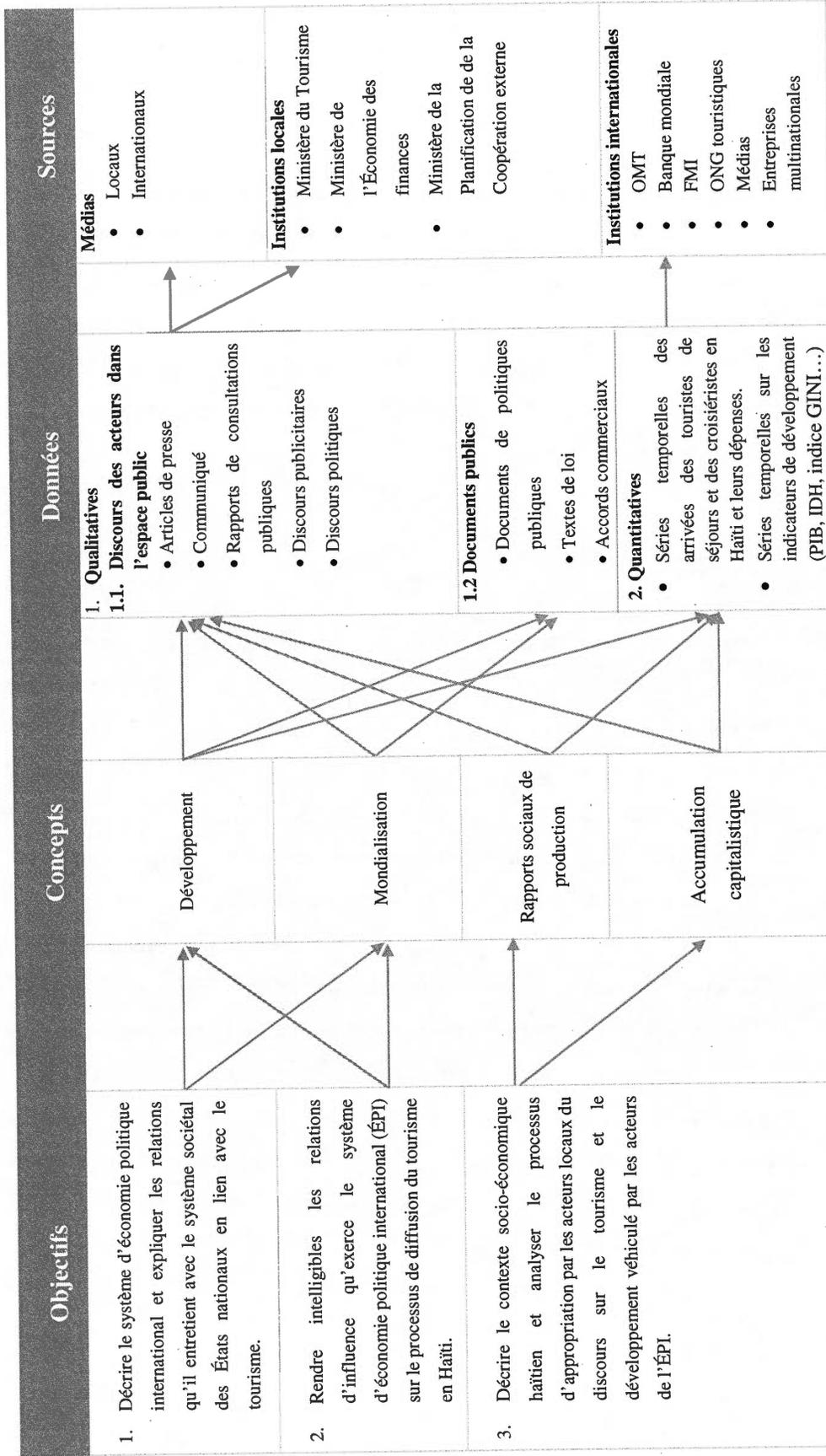
Source : Illustration de l'auteur

Figure 2.1 : Illustration du processus épistémologique — Triptyque de la conquête, de la construction et du constat du fait

La problématique est construite autour de la question centrale suivante : comment peut-on comprendre le rôle du système d'ÉPI dans la diffusion de l'activité touristique en Haïti ? Elle est analysée à partir des quatre concepts de la structure des pouvoirs à savoir la structure financière, la structure de sécurité, la structure de production et la structure de savoir. Ces concepts nous ont permis de comprendre le processus d'éclosion et de diffusion du tourisme dans l'économie haïtienne à l'aide de la démarche suivante.

2.2 Démarche de la recherche

Dans la démarche de la recherche, comme le montre la figure 2.2, nous avons établi le lien entre les objectifs de la recherche, les concepts mobilisés et les sources de données analysées. Nous nous sommes posé une question principale à laquelle nous tentons de répondre en la déclinant en trois objectifs secondaires. Il s'agit premièrement de décrire le système d'économie politique international et expliquer les relations qu'il entretient avec le système sociétal des États nationaux en lien avec le tourisme ; deuxièmement, de rendre intelligibles les relations d'influence qu'exerce le système d'économie politique international (ÉPI) sur le processus de diffusion du tourisme en Haïti ; enfin, de décrire le contexte socio-économique haïtien et analyser le processus d'appropriation par les acteurs locaux du discours sur le tourisme et le développement véhiculé par les acteurs de l'ÉP. Chaque sous-objectif est articulé autour d'au moins un concept central que nous avons cherché à vérifier dans le contexte haïtien à l'aide de données qualitatives et quantitatives de sources institutionnelles et médiatiques. Ces étapes constituent en effet la démarche de la recherche que résume la figure 2.2.



Source : Illustration de l'auteur

Figure 2.2 : Illustration de la démarche de recherche

2.3 Description du corpus et méthodologie d'analyse des données

Le corpus étudié est constitué des données qualitatives et quantitatives. Les données qualitatives proviennent des rapports des institutions paraétatiques du système d'économie politique internationale pour saisir les origines du discours qui enchâsse le tourisme dans le concept de développement. Nous avons choisi, à cet effet, pour les données qualitatives, la recherche documentaire. Nous avons aussi analysé les discours publicitaires des compagnies aériennes, des agences de voyage, tours opérateurs et multinationales hôtelières pour comprendre le processus par lequel le discours se reprend à l'échelle mondiale.

Dans un deuxième temps, nous avons entrepris de comprendre le processus d'intériorisation de ce discours dans le processus politique dans le contexte haïtien en analysant un corpus constitué de documents de politiques publiques, de textes de lois et d'articles de presse publiés dans les médias nationaux et étrangers. Mais avant, nous avons démontré le caractère discursif de l'association du tourisme et du développement, grâce à une mise en perspective économique du tourisme. Pour cela, nous avons évalué et analysé l'influence du tourisme sur l'activité économique locale à l'aide de l'indicateur du « taux de fuites », causées par la production de l'activité touristique en nous inspirant des travaux de Ramjee Singh, Diaram H. (2006). Pour cela nous avons utilisé des données quantitatives. Ces données quantitatives utilisées proviennent de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), de l'Institut haïtien de Statistique et d'informatique (IHSI), de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et du ministère du Tourisme et des Industries créatives d'Haïti (MDTIC). Ces données font l'objet d'une analyse de type descriptive.

2.4 Sources et collecte de données

Afin de mener à bien la recherche, nous avons organisé la collecte des données qualitatives autour d'un recensement de documents ayant relevé entre autres les

idées et les positions des acteurs sur le rôle du tourisme dans le processus économique en Haïti. Ces données sont constituées de documents de politiques publiques, des textes de loi et du discours des acteurs dans l'espace public pour tenter de comprendre l'usage du discours qui associe le tourisme au développement dans l'économie haïtienne, les acteurs qui le véhiculent. Une première catégorie de données provient des archives et du site web institutionnel du ministère du Tourisme, du ministère de la planification et de la Coopération externe et du ministère des Finances. Ces sources nous fournissent les documents de politiques publiques tels que la loi de 2002, portant création du ministère du Tourisme, le PDT, le DSRCNP et le PSDH. Ces documents d'archives nous avaient permis de documenter des actions dans le temps, mais surtout de rendre compte des principales décisions qui.

Dans un deuxième temps, on a collecté des informations de sources journalistiques et publicitaires pour étudier l'usage que les acteurs ont fait du phénomène dans l'espace public. Nous avons considéré les articles de journaux qui présentent des informations factuelles sur des événements liés au tourisme. Dans ce travail, la revue de presse était nécessaire pour recueillir les informations sur les événements du passé et fournir des renseignements et les arguments tenus par les acteurs à travers le temps et de comprendre les actions qui peut influencer les perceptions. Ces informations sont essentiellement recueillies dans les médias nationaux, mais aussi, avons analysé le discours publicitaire diffusé par le ministère du Tourisme dans les médias étrangers traditionnels et les médias sociaux. Après avoir obtenu ces derniers documents, nous avons défini une stratégie de vérification afin de nous assurer de la véracité des faits qui y sont rapportés.

2.5 Vérification des informations

Les informations considérées pour l'analyse sont d'abord soumises à un processus de vérification qui les valide. Le cadre de ce processus consiste à recouper un fait rapporté dans un article de presse dans trois journaux sous des perspectives

différentes. Cette triangulation sert à corroborer les faits et éviter de conduire le chercheur à une erreur d'interprétation causée par la perspective de traitement de l'information par le journal. La combinaison des sources donne à l'information le caractère crédible dont le chercheur a besoin pour s'assurer de la justesse de son analyse. Ces informations ont permis de vérifier l'usage que font les acteurs du phénomène dans l'espace public. Cependant, puisque les sujets sont traités dans les journaux souvent d'un point de vue plus informatif, les informations recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu et de discours.

2.6 Traitement et analyse des données

Chaque type de données fait l'objet d'une analyse particulière. Les données quantitatives sont analysées selon la démarche d'évaluation du taux de fuites et les données qualitatives sont interprétées selon une analyse discursive. Dans le premier cas, l'analyse cherche à mettre en évidence les fuites de devises qu'occasionne la production des services touristiques dans l'économie. Nous avons utilisé à cet effet l'indicateur de l'importance du taux des fuites de devise que provoque la production des services touristiques en Haïti. Cet indicateur est utilisé comme variable proxy de la non-intégration du tourisme dans le reste de l'économie. Il permet de mesurer objectivement l'influence réelle du tourisme sur le développement. Il montre la proportion des revenus générés par l'activité touristique qui profite à l'économie du pays. D'un autre côté, cet indicateur permet de mettre en lumière le risque d'un recul du bien-être collectif des résidents que peut engendrer l'expansion du tourisme. Ce risque peut se traduire par une baisse du niveau de vie des locaux, dès lors que la part des bénéfices distribués aux non-résidents est supérieure aux dépenses effectuées par les visiteurs (Dupond, 2015).

Selon Dupont (2015), l'évaluation du taux de fuite est évaluée en prenant en compte des critères suivants :

- L'importation de matériaux et d'équipements pour la construction destinée à l'activité touristique ;

- L'importation de biens de consommation, en particulier de produits alimentaires et de boissons pour le même objet ;
- Le rapatriement de bénéfices réalisés dans le secteur du tourisme par les investisseurs étrangers ;
- Les dépenses de marketing et de promotion des organismes nationaux de tourisme à l'étranger ;
- L'amortissement de la dette extérieure contractée lors de la construction des hôtels et des stations touristiques.

Le calcul de cet indicateur est donné, selon Singh (2006), par la formule suivante :
 Recette touristique retenue localement (en %) = (contribution du tourisme au PIB/recette touristique) * 100 ; d'où : Taux de fuites = [1 - (contribution du tourisme au PIB/recette touristique) * 100]. Cette formule nous a permis de calculer le taux de fuites résultant de l'activité touristique en Haïti.

2.7 Traitement et analyse du corpus qualitatif

Nous avons traité ce corpus selon la méthodologie de l'analyse de discours, c'est-à-dire l'analyse de contenu et thématique des discours proprement dits des renseignements et des faits appréhendés dans la revue de presse. Nous avons extrait dans ces documents et ces énoncés les catégories idées et les faits qui traduisent les positions politiques conformes aux intérêts des différents acteurs qui sont en interaction dynamique dans ce processus de diffusion du tourisme. Nous avons ensuite relié ces éléments à des composantes et thématiques de la mondialisation comme les investissements directs étrangers (IDE), la compétitivité internationale, délocalisation, ou les composantes du développement à savoir l'emploi et la croissance. Pour cela, nous avons élaboré une grille de donnée dans laquelle nous avons prélevé les énoncés dans lesquels le tourisme est associé à ces composantes. Nous avons examiné ces idées et ces faits afin de dévoiler leur sens et l'implication de ceci sur le système économique haïtien. Ce type d'analyse nous apparaît conforme à la démarche interprétative, laquelle nous avons privilégiée comme cadre de réflexion

2.7.1 Analyse de contenu

En effet, l'analyse de contenu « regroupe l'ensemble des démarches visant l'étude des formes d'expression humaine de nature esthétique » (Sabourin, 2009 : 418), telle que les productions langagières et les discours écrits, journal, écrit administratif, lettre, etc.). C'est une méthode de codification ou de classification, sous diverses catégories, des éléments du document analysé afin d'en faire ressortir les différentes caractéristiques et mieux comprendre le sens précis et exact (L'écuyer, 1988 : 50). Ainsi, d'une manière objective et rigoureuse, la signification d'un message est découverte. Il est possible d'observer des phénomènes que ne peuvent pas révéler d'autres techniques (Dépoteau, 1998 : 295). Cette analyse a été complétée de celle de l'analyse thématique et du discours.

2.8 Analyse de discours

Pour compléter l'analyse de contenu, nous avons réalisé une analyse de discours. Celle-ci vise à identifier les acteurs et étudier leur position en fonction de leur appartenance sociale ou institutionnelle et leurs intérêts dans le cadre de l'étude des documents que nous avons considérés. Elle envisage l'écrit comme le lieu privilégié d'observation de l'élaboration du sens social (Sabourin, 2009 : 418). Nous avons produit l'analyse de ces informations en identifiant leur fonction dans la situation du discours dans lequel elle est produite, car, comme le souligne Alpha Ousmane Barry (2002 : 9), les discours dépendent des circonstances de communication particulières. Et, celles-ci sont le produit d'un certain nombre de composantes qu'il faut distinguer. Ainsi, il est possible d'établir une relation étroite entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en dépendent. Il s'agit en quelque sorte du deuxième niveau de l'analyse de contenu (Dépoteau, 1998 : 298). Ces analyses permettent une meilleure compréhension et interprétation des données recueillies et de l'objet de l'étude. Le chapitre suivant présente le cadrage conceptuel dans lequel ces informations sont analysées.

CHAPITRE III

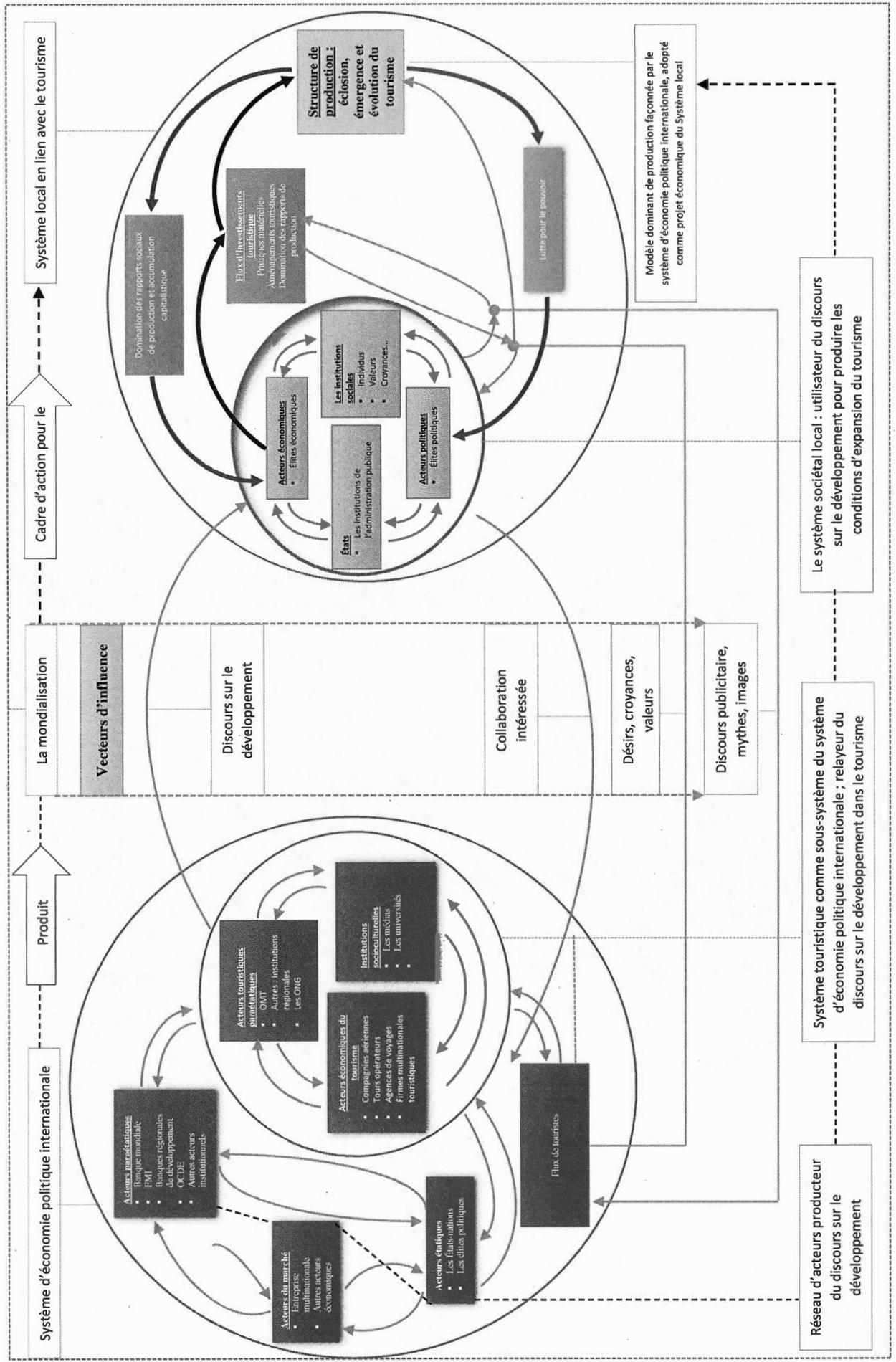
CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre propose une description du système d'économie politique internationale et la composition des rapports d'influences entre les acteurs qui le composent, à savoir les acteurs du marché et les États-nations. Ensuite, il met en lumière la structure des pouvoirs entre le système d'économie politique internationale et certains États nationaux, dont la composition contribue à déterminer la structure de production de l'économie. La structure de production peut être définie comme l'ensemble des biens et services produits dans une économie donnée (Chavagneux, 1998, 2012). Dans certains pays en développement, particulièrement en Haïti, la structure de production de l'économie est caractérisée par une forte propension du tourisme dans l'activité économique et dans les politiques publiques. Cette prédominance de l'activité touristique peut être modélisée algébriquement par la fonction : $Y=AX+E$, où : Y représente la production, X, le secteur touristique et E les autres secteurs de l'économie. La prédominance du tourisme dans l'activité économique et dans les politiques publiques, c'est-à-dire dans la structure de production est, au sens de Strange (1994 ; 1979), est la résultante de la configuration du pouvoir structurel dans le système d'économie politique internationale.

Le système d'économie politique internationale est composé d'un ensemble d'acteurs que l'on peut regrouper en deux grandes catégories : les acteurs du marché et les États-nations. Tel qu'illustré à la figure 3.1, ce système met en relation ces deux groupes d'acteurs qui sont en interaction dynamique en vue de définir le jeu économique et social mondial ainsi qu'à l'échelle des États-nations (Chavagneux, 1998). Les acteurs du système d'économie politique internationale sont composés entre autres, rappelle Chavagneux (2007), de certains États-nations, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des firmes

multinationales. Ils exercent sur le système des États nationaux les moins pourvus en puissance d'agir dans le système international une influence qui contribue à déterminer la structure de production de l'économie de ses États. La figure qui suit décrit schématiquement la composition de ces rapports d'influence.

Figure 3.1 — Illustration du système d'économie politique avec le système des États nationaux



Nous allons présenter puis décrire chacune des composantes et des éléments qui composent les deux sous-systèmes à savoir les acteurs du système d'économie politique internationale et ceux du système local que présente la figure. Ensuite nous expliquerons ces deux sous-systèmes interagissent, c'est-à-dire les influences que chacun exerce l'un sur l'autre.

3.1. Les acteurs étatiques et paraétatiques

Les États-nations constituent les premiers groupes d'acteurs du système d'économie politique internationale. Ils délibèrent des décisions qui contribuent dans une large mesure à mettre en place et à façonner le système économique international (Sassen, 2009, Chavagneux, 2013). Il faut noter tout de même que tous les États-nations ne disposent pas d'un niveau proportionnel de pouvoir d'influence. Les plus puissants, les États dont le PIB est très élevé, regroupés au sein de l'Organisation de Coopération de Développement économique (OCDE), exercent une influence considérable dans la production des règles économiques et financières mondiales. Ils engendrent, par des traités, un ensemble d'organisations intergouvernementales comme, l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), la Banque mondiale, le Fonds Monétaire international (FMI) dont les actions contribuent à la mise en place des conditions nécessaires à la diffusion de la mondialisation. Ces organisations constituent au premier plan, les producteurs des règles, normes et idéologie qui nourrissent et diffusent la mondialisation.

L'OCDE est un haut lieu de la diplomatie économique internationale. Il réunit les trente-quatre États les plus riches du monde. Ils discutent, dans des comités et des groupes de travail, divers sujets comme l'énergie, l'environnement, l'éducation, etc., pour faire émerger des convergences et adopter des normes communes entre les pays membres (OCDE, 2015). Deux autres organisations appartenant au système des Nations unies complètent le travail de l'OCDE dans son rôle de producteur de règles et d'influence orientant le système d'économie politique internationale. La première, la Banque mondiale dont le principal rôle est d'étudier le développement des pays, élabore chaque année un rapport à ce propos. Son

corollaire, le FMI, la seconde, s'occupe de régler les déséquilibres temporaires des balances des paiements. Ce réseau d'acteurs produit l'essentielle du discours sur le concept de développement servant selon Rist (2012) à légitimer certaines politiques économiques et sociales à travers le monde.

3.2. Les acteurs du marché

Les acteurs du marché du système d'économie politique internationale représentent les firmes multinationales qui déploient leurs activités productives sur un territoire dépassant le cadre d'un pays (Chavagneux, 2007). Ces entreprises, souvent d'une certaine taille économique qui dépasse le budget de certains États-nations, développant leur activité à l'échelle internationale en étant présentes, à travers des filiales productives ou commerciales, sur plus d'un site dans plus d'un pays en fonction de contraintes allant de la proximité avec le marché ou les ressources naturelles ou la recherche d'un salaire compétitif. Cette segmentation spatiale du travail c'est-à-dire sur la spécialisation des territoires par dotation en facteur de production — ressources naturelles, niveaux de salaires — ou de marché se produit dans une logique de rentabilité et de compétitivité internationale. L'organisation spatiale de la production d'une firme multinationale dépend largement de son secteur d'activité. Dans le secteur des biens à haute valeur ajoutée, les entreprises préfèrent une implantation locale aux importations ; ou le secteur des services, elles se délocalisent dans lieu de la consommation dans le cadre de stratégies de marchés. Par exemple, dans le tourisme, les entreprises multinationales développent une organisation productive multiforme dépendamment de la nature de leurs activités. Les tours opérateurs se sont implantées dans les pays émetteurs du tourisme alors que les établissements d'hébergement se délocalisent dans les pays récepteurs. Ainsi, celles-ci produisent les flux d'investissements directs étrangers (IDE) qui se déploient dans une logique sélective aux échelles mondiales en fonction des possibilités de rentabilisation du capital et de la sauvegarde des avantages compétitifs que bons nombres ont acquis au moment de l'essor du tourisme de masse (Weigert, 2013). Les États-nations qui offrent aux entreprises les conditions de l'atteinte de ses objectifs se sont révélés plus attractifs au mouvement de ces

capitaux. Comme le fait remarquer Chavagneux (1998), les entreprises obtiennent ces conditions très souvent au détriment de la gestion sociale et de la politique fiscale des États, ce qui témoigne les rapports d'influence de ces acteurs du marché dans le système d'économie politique international.

3.3. Les acteurs du système touristique

Les acteurs du système touristique international sont divisés en deux grandes catégories : les acteurs paraétatiques tels que l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et les opérateurs de services que l'on nomme les acteurs du marché. Ces acteurs relient dans le secteur du tourisme les discours sur les valeurs, croyances et les savoirs élaborés par les réseaux d'acteurs du système international décrit plus haut.

3.3.1. L'Organisation mondiale du Tourisme (OMT)

L'OMT est une organisation spécialisée du système des Nations unies dont le rôle consiste à promouvoir le tourisme. Elle produit les règles et les normes régissant les pratiques à l'œuvre dans le système touristique, normes et règles qui portent en effet les enjeux politiques et économiques de la diffusion du tourisme à travers le monde. Cet ensemble d'acteurs étatiques et paraétatiques partage dans le système d'économie politique international leur pouvoir d'influence à orienter le processus économique et social avec ceux du marché, à savoir les firmes multinationales.

3.3.2. Les acteurs du marché du système touristique

Le système touristique international est composé d'un ensemble d'acteurs qui participent à la diffusion du tourisme dans le monde. Il représente un sous-système du système d'économie politique internationale. En dehors des touristes eux-mêmes, trois catégories d'acteurs concourent à la diffusion du tourisme à travers le monde : les pouvoirs publics, les organisations paraétatiques régionales et internationales et les acteurs du marché. Ces derniers se composent de

multinationales hôtelières, d'agences de voyages, de tours opérateurs et des lignes aériennes. Le système touristique est organisé en un ensemble de sous-systèmes d'activité qui vont de l'hébergement aux entreprises de transport et de divertissement.

3.3.3. Les entreprises multinationales d'hébergements touristiques

Les entreprises d'hébergement constituent l'un des piliers essentiels du système touristique international (Vellas, 2006). Au sens de L'OMT (1994), un hébergement touristique représente un établissement collectif pour les touristes, c'est-à-dire les hôtels, les apparts-hôtels, les clubs résidentiels et tout autre établissement qui fournissent des services hôteliers. Il comprend aussi tous établissements qui fournissent les différents services d'accueil aux touristes (OMT, 1994). Il existe une diversité d'hébergements touristiques tels que les clubs de vacances, les apparts-hôtels, les motels, les pensions, les bed & breakfast, les écolodges, les auberges, mais les chaînes hôtelières constituent la base du système d'offre d'hébergement (Vellas : 2006). Vellas (2006 : 81) distingue « deux types de chaînes d'hôtel : les chaînes volontaires qui regroupent des hôtels indépendants et les chaînes intégrées constituées d'unités homogènes ». Les chaînes hôtelières élaborent l'offre touristique telle que les forfaits, les systèmes de réservation intégrée, le « tout inclus », etc., qui, comme le rappellent Kadri et Hamdani (2012), contribuent très fortement à la diffusion du tourisme de masse. Ces entreprises multinationales touristiques ont connu une croissance fulgurant avec l'expansion du tourisme international et sont présente dans toutes les régions du monde (Vellas, 2007). Elles sont interreliées avec les tours opérateurs pour former le système d'offre du tourisme international.

3.3.4. Les tour-opérateurs

Selon Hoerner (1997), un tour-opérateur ou est une entreprise commerciale qui assemble différentes prestations (moyen de déplacement, hébergement, animation) afin de composer des produits touristiques (voyages ou séjours à forfait, à la carte

ou sur mesure), portant sur des destinations étrangères ou nationales, et qui les vend directement et/ou par l'intermédiaire de distributeurs commissionnés. Ces entreprises assurent l'intermédiation entre les touristes et les établissements de réception. Ils sont au système touristique ce que les banques sont au secteur de la finance : des intermédiaires. Les tours opérateurs canalisent les flux de visiteurs dans les pays en développement et influent sur le volume et l'impact du tourisme dans le monde. Un tour-opérateur est défini par les produits qu'il commercialise : les voyages à forfait. Ces produits combinent au sein d'une offre unique plusieurs composantes d'un séjour touristique (transport, hébergement, restauration, excursions). Le séjour est commercialisé à un prix forfaitaire, qui couvre au minimum l'hébergement et au maximum le transport, les frais d'hébergement et de restauration, les frais d'animation ou tous les services fournis aux clients (Souissi, 2006). Les tour-opérateurs le vendent au consommateur final directement par un ensemble de canaux de communication tel que l'internet ou par le biais d'autres intermédiaires comme les agences de voyages situées dans le pays d'origine du touriste. Ils représentent les grands distributeurs de services fournis par les compagnies aériennes, les hôtels, les transporteurs locaux et les prestataires de service touristique, appelé réceptifs. On distingue, en fonction de leur taille, deux types de tour-opérateurs : les grands tour-opérateurs qui exploitent les différents segments du tourisme de masse (balnéaire, urbain) et les petits tour-opérateurs, c'est-à-dire ceux qui exploitent les segments de marché spécialisé. Les firmes multinationales du tour-operating appartiennent généralement à la première catégorie. Il s'agit d'entreprises qui investissent à l'étranger dans des activités touristiques autres que celle du tour-operating (l'hébergement, le transport, les agences de voyages). Cette stratégie d'exploitation donne naissance à des firmes multinationales intégrées verticalement dans la chaîne de production du service touristique à l'échelle mondiale et détermine la nature oligopolistique du marché du tour-operating (Weigert, 2013). Ce faisant, ces entreprises ont accru leur pouvoir d'influence sur les États-nations en imposant les conditions du jeu économique, politique et social dans le domaine du tourisme. Ce travail cherche à comprendre le mécanisme sous-jacent à cette stratégie d'internationalisation de ces firmes du système touristique, c'est-à-dire — les actions politiques qui consistent à porter les

États-nations à internaliser dans leur processus socio-politique les éléments nécessaires à la justification des politiques publiques qui créent les conditions d'investissement de ces grands groupes.

À cet effet, on constate que, dans le contexte de l'accélération de la mondialisation des marchés, les acteurs du système touristique international produisent des flux qui contribuent à définir le jeu économique et social mondial (Sources Sarrasin et Breton : 75). Les investissements directs étrangers des firmes touristiques ont atteint en 2016 le montant de 454 milliards de dollars, ce qui représente une croissance nette de 15 % depuis 1960, c'est-à-dire sur la période de l'essor du tourisme de masse. Ces firmes sont passées du nombre de 6 000 en 1967 à 20 000 en 2010. Pendant cette période, ces firmes ont acquis de nombreux avantages compétitifs au moment de l'essor du tourisme de masse. Elles ont accumulé en effet un important capital financier et des méthodes et des techniques qui leur permettaient de satisfaire les marchés qu'elles desservaient en réalisant des profits substantiels. Cependant, comme le fait remarquer l'analyse de Strange (1993 ; 1979) de la structure de production, le marché change et les ces entreprises doivent changer aussi avec lui. Le renouvellement des stratégies de gestion de ces multinationales touristiques — mondialisation des marchés, l'intégration de la chaîne de production — se font dans la logique de la maximisation du profit et de la sauvegarde des avantages compétitifs que ces firmes ont acquis au moment de leur émergence pendant la période de l'essor du tourisme de masse après la Deuxième Guerre mondiale. Ces acteurs produisent la mondialisation. La mondialisation qui peut être comprise, dans le cadre de ce travail, comme un espace de création de conditions politiques et économiques de l'essor du tourisme.

3.4. Le système local des États nationaux

Le système local des États nationaux peut être compris comme le système sociétal à l'œuvre dans les États-nations. Le concept de système sociétal sera traité à l'aide de la théorie du système de Luhmann (1995). Mais avant, nous proposons de rendre intelligible la notion d'État-nation.

3.4.1. Le concept d'État-nation

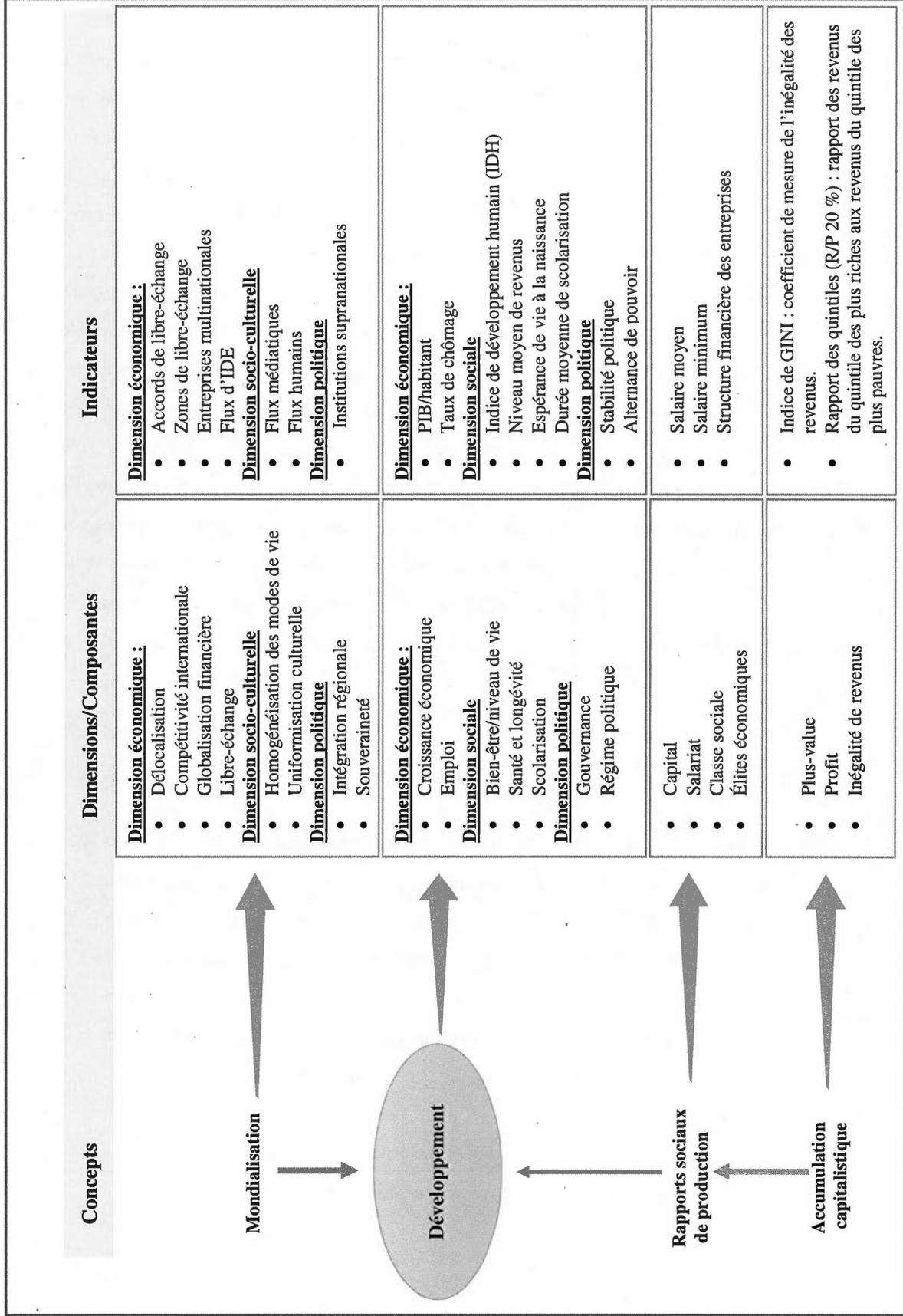
Selon Sadivan (2006), l'État-nation désigne une forme politique d'organisation d'une population dans un espace géographique déterminé. À ce propos, Rosavallon (1990) mentionne que l'État-nation est le fruit d'un processus historique complexe où l'État, par les dynamiques qui lui sont propres, donne de la consistance à tout ce qui gouverne le lien social, c'est-à-dire l'organisation de l'espace, la mémoire, etc. Cette perspective nous amène d'abord à élucider ce qu'est la notion de l'État. Dans cette démarche, deux auteurs, Machiavel (1515) et Hauriou (1899), dont les pensées sont complémentaires sur ce sujet, nous permettent d'appréhender le concept dans ses dimensions fondamentales. Pour Machiavel, selon ce que rapporte Sadivan (2006 : 390) « l'État est une forme d'organisation structurée par l'exercice d'un commandement sur des hommes » ; alors que Hauriou (1899) le présente comme un phénomène essentiellement spatial. À la lumière de ces idées, on comprend que l'État exprime, avant tout, un double phénomène politique et géographique. Un État représente un espace géographique sur lequel produisent les effets de l'exercice délibératif d'un pouvoir. Dans la pensée Wébérienne, l'État se définit par l'autorité et le pouvoir que ses organes administratifs exercent sur un territoire donné. Il revendique le monopole de la contrainte physique légitime (Weber, 1919). Le passage du concept d'État à celui d'État-nation précise, selon Siroën (2006), le cadre à l'intérieur duquel s'exerce ce pouvoir coercitif. Cet exercice de pouvoir est assuré par une communauté politique qui trouve sa légitimité dans l'adhésion des citoyens que cet État organise et dirige. En clair, on peut comprendre, comme le souligne Millard (1995), que l'État-nation est donc caractérisé par la disposition d'un territoire circonscrit par des frontières qui délimitent l'espace géographique de l'organisation sociale, politique et économique d'une communauté humaine.

Cette communauté humaine est structurée autour de réseaux interactionnels de relations (pouvoir, production, échanges et d'accumulation de biens, valeurs, par exemple celle de moralité) qui forment ce que Luhmann (1995) appelle les sous-systèmes du système sociétal. Les relations de valeurs morales doivent être interprétées dans ce contexte, au sens de Nietzsche (1901), comme des relations

d'obéissances aux mœurs, coutumes et traditions qui forgent des croyances et des idéologiques desquelles découlent des façons d'agir et d'évoluer. Dès lors, le système sociétal peut désigner les sous-systèmes politiques, sociaux et économiques à l'œuvre dans un État-nation produisant les normes et les règles qui définissent le cadre d'allégeance dans lequel se (re) produit les citoyens et la société. En fait, sous l'effet de la mondialisation, ce cadre national de réalisation des citoyens s'est transformé en se subordonnant à de nouvelles conditions qui transcendent les frontières du système sociétal (Chavagneux, 1998), provoquant ainsi, comme le note Sassen (2009), un changement de la raison de l'État-nation. C'est en effet ce rapport complexe que développe la mondialisation avec les États nations : l'érosion des capacités du système sociétal des États-nations à produire les règles du jeu économique et politique social au plan national et sa subordination à un cadre global transnational.

3.5. Les vecteurs d'influence du système d'économie politique internationale sur les États-nations : les liens conceptuels

Les acteurs du système d'économie politique internationale disposent d'une influence considérable qu'ils exercent particulièrement sur les acteurs des systèmes sociaux nationaux des États disposant de faibles capacités dans le système d'économie politique internationale. Cette influence est exercée à l'aide des vecteurs comme le discours sur le développement, la collaboration intéressée des acteurs locaux à ceux du système international, les désirs, croyances, valeurs des touristes. Ces vecteurs d'influence représentent un ensemble de leviers dont dispose ces acteurs pour porter les États-nations à s'engager dans un processus de mise en place des conditions de diffusion du tourisme dans leur structure de production. La figure 3.4 présente les liens entre ces vecteurs d'influence que nous présentons sous forme de concept.



Source : Illustration de l'auteur

Figure 3.5 — Illustration des liens conceptuels de la démarche de recherche et indicateurs de mesure

En effet, l'accroissement de l'influence de ces acteurs oblige les États-nations à développer ou à collaborer à l'élaboration d'un appareillage réglementaire qui garantit leurs droits et facilite le déploiement de leurs activités. Toutefois, il apparaît que la mise en place de cette nouvelle légalité, qui fait progresser la mondialisation, est accompagnée d'un processus discursif qui engage le système sociétal local à exprimer, dans le processus politique, un certain nombre de contradictions et de déséquilibres du monde global. Ce mécanisme est enregistré à travers la structure des savoirs dans le système d'économie politique internationale. Ce système recèle des idées et des croyances autour desquelles se construisent des représentations du monde et créant ainsi les conditions de l'avancement de la mondialisation (Chavagneux, 1998). En ce qui a trait au tourisme, les conditions de son déploiement à l'échelle du monde semblent l'enchaîner dans une structure de savoirs plus globaux, à savoir celui du développement. Celui-ci est en effet présenté comme un savoir technique d'une utilité pratique au plan économique, politique et social. Ce travail s'intéresse particulièrement au concept de développement comme vecteur d'influence utilisé par les acteurs du système d'économie politique internationale.

3.5.1. Concept de mondialisation

La circulation accrue des humains, des flux de biens et services et des idées dans les grands ensembles régionaux et mondiaux représentent l'un des phénomènes les plus marquants de l'histoire contemporaine de l'humanité. Très répandu depuis les années 1970, ce phénomène semble, désigné sous le vocable de la mondialisation, exprimer une réalité multiple aux dimensions géographique, sociale, économique et politique. Portée par une configuration politique en faveur des États les plus puissants dans le système international et les forces du marché, la mondialisation prend des formes très diverses allant de la globalisation économique à l'uniformisation des idées politiques et des modes de vie à l'échelle de la planète ; définissant ainsi les conditions du jeu économique et social mondial.

La réalité sociale, économique et politique contemporaine semble se définir, dans une large mesure, dans un cadre transnational (Sassen, 2009). De nos jours, les frontières entre les États-nations, au sens de l'autorité, de réglementation, sont considérablement altérées au profit d'un ordre global. Les liens d'interdépendance apparaissent plus que jamais s'ériger en principe fondateur gouvernant les politiques et les décisions des États nations (De Senarclens, 2006). Cette réalité désignée sous le vocable de mondialisation depuis la décennie 1990 est la résultante, selon Malet (2010 : 1) d'« un puissant mouvement de diffusion internationale d'informations, d'idées et de modèles dont les vertus opératoires et la circulation sont assurées par la combinaison de réseaux communicationnels, institutionnels, politiques et scientifiques ». Ce processus fort complexe de diffusion des flux, qui a pris un relief particulier depuis les années 70 dans la mise en place, dans les territoires nationaux, des conditions politiques définissant les processus économiques, est un phénomène historique en constante évolution, comme souligne Kadri (2014), dont les origines se rapportent à des périodes très lointaines.

La littérature consultée permet d'esquisser, quitte à occulter certaines dynamiques historiques, quatre périodes essentielles structurant son évolution depuis l'Antiquité. Tout d'abord, elle est apparue il y a 2 500 ans avec l'avènement de ce que certains historiens appellent le système-monde qui reliait toutes les régions s'étendant de la Chine à la vallée du Nil (Warnier, 2007). Elle a ensuite connu des avancées, au XVI^e siècle, avec les Grands Voyages de Découverte ; puis elle se développe et se renforce au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, quand l'atlantique nord remplace le système-monde asiatique, en s'appuyant sur la révolution industrielle le développement technique et technologique (Warnier, 2007 ; Vaudoin, 2016). Enfin, depuis la fin du XX^e siècle, le monde entre dans une ère ultime de la mondialisation. Cette dernière phase exprime le processus d'intégration croissante des marchés des biens et services par la multiplication d'accords commerciaux, la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale et l'accélération de leur rythme, l'accroissement des flux des investissements directs

étrangers (IDE), l'uniformisation des modes de vie et la circulation des individus, des idées et des entreprises d'un pays à l'autre (De Senarclens, 2006).

Cette accélération du rythme de changement du système économique international est en effet associée, selon Sassen (2009), à un mouvement d'institutionnalisation accélérée des droits des entreprises non nationales, à la dérégulation des transactions interfrontalières et à la croissance de l'influence des organisations supranationales qui obligent les États nations à un abandon partiel de leur autorité et de leur rôle. À ce titre, Van Cromphaut (2003) souligne que cette mondialisation apparaît à des formes de régulation politique répondant aux exigences de la rationalité marchande des acteurs du marché qui, dans leurs rapports avec les États-nations, instaurent un certain type de relation qui définit le jeu économique et social mondial. De ce point de vue, on peut comprendre que la mondialisation consiste, en substance, à créer les conditions de la diffusion à l'échelle mondiale des modèles de production de biens et services dont le tourisme. Elle recèle un certain nombre de mécanismes sous-jacent à son déploiement dont la mise en perspective de la nature et des attributs de l'État-nation permettra de saisir.

Ainsi, comprendre la mondialisation consiste à analyser cette nouvelle réalité pour les États nations dont elle est l'expression. La mondialisation désagrège le système sociétal des États-nations en obligeant ceux-ci, à l'aide d'une configuration de rapports de forces politiques qu'elle établit au profit des entreprises multinationales et des organisations supranationales, à s'engager dans un processus qui transforme leurs capacités régulatrices (Sassen, 2009 ; Chavagneux, 2013). Ce rapport de force est matérialisé à travers les régimes de coopération internationale et les mécanismes du système de marché en poussant à l'effacement tendanciel des frontières à l'intérieur desquelles se définit sur le plan économique — la dimension de la mondialisation que saisit ce travail — le cadre de réalisation de la production, de l'échange et de l'accumulation de biens (Van Cromphaut, 2003). Cette phase de la mondialisation inaugure, selon Mongin (2005 : 138), le passage de « la diversité des économies-monde à une seule économie-monde ». Elle représente selon Defarges (2000), une contraction massive de l'espace [...] que Ardinat (2012 : 10)

désigne par « la création d'une nouvelle échelle géographique de la réalisation de l'activité humaine, à savoir le monde ».

Ce nouvel espace géographique représente le lieu d'expression de la matérialité de l'influence des acteurs du système d'économie politique internationale (Sassen, 2009). Ces acteurs imposent leur préférence dans la définition du jeu économique et sociale dans des domaines aussi variés que la culture la finance ou la politique (Chanagneux, 1998 ; Van Cromphaut, 2003). Ils poussent les États-nations à produire de nouvelle légalité, de réglementation et d'instruments de législation favorables à la réalisation de leurs activités (Sassen, 2009). Ce faisant, ils créent les règles et les normes définissant les conditions qui façonnent le cadre d'un marché mondialisé régi par les principes qui soutiennent le processus d'expansion du commerce international, de la circulation des capitaux et de l'avancée des entreprises multinationales (Chavagneux, 1998). Ces règles (traités et accords internationaux) sont définies et portées des acteurs divers telles que les États-nations, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des firmes multinationales (Chavagneux, 2007, Barbakçi et *al.*, 2015). Il peut être regroupé deux grandes catégories : les acteurs étatiques et les acteurs des marchés.

3.5.2. Concept de développement

Le concept de développement se réfère à la façon de théoriser les questions liées aux conditions d'existence sociale, économique et politique des sociétés humaines. Souvent associé au progrès, il désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une population sur le plan économique, social et politique (Sen, 1998). Changements qui ont pour finalité d'instaurer un environnement de possibilités d'amélioration des conditions matérielles d'existence individuelle et collective (Sen, 1998). Historiquement, le développement, tel qu'il s'est constitué comme un champ de savoir technique sur la condition matérielle d'existence des sociétés humaines, est apparu après la Deuxième Guerre mondiale, selon ce que rapporte Rist (2013), dans la foulée des objectifs que se donnaient les États-Unis d'Amérique afin de soulager les conditions

matérielles d'existence des pays désignés comme « retardataire ». Depuis lors, ce concept s'est imposé comme la matrice de lecture à partir de laquelle on évalue, mesure et compare la réalité économique, sociale et politique des pays. Comme le soutient Amin (1989), la maîtrise de ce savoir consiste substantiellement à saisir la matérialité de cette réalité dans la totalité des sphères de la vie d'une société à savoir économiques sociales et politiques.

Sur le plan économique, le développement est en effet associé, selon l'approche orthodoxe de l'économie politique, à des propriétés comme l'augmentation de la production et des revenus. Dans cette perspective, il est souvent associé à la dynamique de la croissance économique et industrielle à savoir la progression quantitative soutenue de la production des biens et services dans une économie (Furtado, 1976 ; Teulon, 1992 ; Perkins et *al.*, 2008). Pour accomplir ces objectifs, Perroux (1964 : 168) explique qu'il se révèle d'accroître « la production en réalisant des changements de structures et éventuellement de système influant le progrès économique ». Il définit par ailleurs la structure d'un ensemble économique comme « le réseau des liaisons qui unissent entre elles les unités simples et complexes et par la série des proportions entre les flux et entre les stocks des unités économiques élémentaires et des combinaisons objectivement significatives de ces unités » (Perroux, 1949 : 239). Il soutient, à l'instar de Diamond (2000 : 70), que la croissance du produit intérieur brut (PIB) constitue un préalable essentiel à tout effort de développement socio-économique, sans quoi les individus se trouveraient dans l'impossibilité d'améliorer leur sort et leur qualité de vie.

Outre les problèmes associés à la distribution du revenu, Galbraith (1981 : 120) révèle qu'aucune compréhension du développement ne saurait occulter les dimensions sociales. Il affirme que le revenu n'est avant tout, qu'un moyen au service d'une fin, car le développement implique une hausse du bien-être collectif, des changements dans les structures et finalement une mutation de la société tout entière (Galbraith, 1981). Dans la lignée de cette approche, le PNUD (2015) fait remarquer « le développement est le processus qui élargit l'éventail des possibilités

offertes aux individus, en s'intéressant plus généralement à la richesse des vies humaines au lieu de se limiter à la richesse des pays. Le travail, pierre angulaire de ces deux richesses, est cependant souvent conceptualisé en termes économiques plutôt qu'en termes de développement humain (PNUD, 2015). Galbraith (1981 : 120) note de surcroît que « le développement consiste en un élargissement des possibilités de réussite offerte à ceux qui ont le désir d'échapper à l'équilibre de la pauvreté – maîtrise inadéquate des ressources économiques — et à sa culture. Dans cette perspective, Sen (1985) soutient que « le développement vise à élargir les capacités ouvertes aux humains pour mener l'existence qu'ils choisissent d'avoir ». Il affirme que le développement économique suppose de réduire les sources de « la privation des capacités » qui empêche les individus de jouir des opportunités offertes par la société (Sen, 1985). Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global (Perroux, 1969). Dans le même temps s'aiguise la réflexion sur les indicateurs de développement, qui cherchent à dépasser le traditionnel PIB/tête par des indices de mesure du bien-être ou du bonheur des populations et des individus (Jany-Catrice et Marlier, 2013 ; OCDE, 2014).

D'autres auteurs (Becker, 1968 ; Sen, 2003 ; Stiglitz, 2001 ; Bourguignon et Atkinson, 1999) récusent les théories proposant une explication du développement par la seule variable du revenu. Ils critiquent le caractère réducteur de cette approche et proposent d'éclairer ce phénomène d'une analyse plutôt holistique. Becker (1986) soutient que le développement doit cerner les dimensions complexes de relation économique, sociale et politique. Il souligne que la croissance et le développement sont des phénomènes interdépendants Becker (1986). À cet effet, Atkinson (1999) précise que le développement ne peut se produire sans changements structurels, car ces derniers procurent une influence inéluctable sur la croissance ». Bourguignon et Atkinson (1999) précisent que le développement résulte de « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel

et global ». Il est défini selon Perroux (1966 : 241) comme un « processus complexe de création, de diffusion et de convergence sociale

Ils signalent toutefois que les deux concepts sont de nature essentiellement différente. La croissance se mesure au moyen d'indicateurs de dimension (Bourguignon et Atkinson, 1999). Par exemple, pour une nation, il s'agit du produit national réel (PIB). Ils soutiennent, toutefois, que le développement se décrit sous deux aspects différents (Bourguignon et Atkinson, 1999). Il est, d'une part, un changement de structures mentales et d'habitude sociales d'une population, d'autre part un changement observable dans le système économique et dans les types d'organisation de la société (Bourguignon et Atkinson, 1999). Mais, comme on peut le montrer, « les deux groupes de phénomènes dépendent des changements dans les institutions » (Becker, 1986 : 132). En clair, la croissance encadre le développement et transforme les fruits des progrès en gains de bien-être et en liberté de fonctionnement pour les divers groupes sociaux, notamment les plus démunis (Becker, 1986).

De son côté, Prichett (1997) se montre aussi intéressé à étendre la portée de l'analyse sur le développement au-delà des concepts de revenus. Il précise que la croissance ne constitue pas une condition suffisante pour générer une amélioration massive des niveaux de vie (Prichett, 1997). Il articule en effet son argumentation autour de deux axes. Il précise en premier lieu qu'il serait erroné de partir de l'hypothèse qu'un PIB par habitant supérieur se traduit automatiquement par une élévation des revenus de tous les ménages, voire la majorité d'entre eux (Prichett, 1997 : 61). Les gains de croissance sont souvent peu bénéfiques pour tous les citoyens quand la richesse n'est pas répartie selon les principes de l'équité. Il renchérit en soutenant par ailleurs que le développement est lié aux sentiments, à la perception, à l'humeur et à la situation (Prichett, 1997 : 61). En second lieu, il avance que les surcroûts de croissance ne sont pas toujours affectés à la consommation. Dans ce cas, les avantages de l'augmentation des revenus ne profitent qu'aux agents économiques déjà relativement aisés (Prichett, 1997 : 61).

En effet, cette discussion théorique du développement le présente comme un savoir technique d'une certaine utilité économique et sociale pratique. Il devient dès lors, une fin qui justifie de nombreuses politiques publiques dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud (Rist, 2012). Dans le cas qui concerne l'internalisation du tourisme dans le processus politique dans les pays du Sud, le développement, vu sous cet angle, a permis de justifier un certain nombre de politiques publiques qui donnent la primauté à cette industrie. Pour ce fait, il a servi d'abord à internaliser le tourisme dans le champ de l'économie politique selon un processus discursif qui représenté ce phénomène comme un moyen permettant de faire face aux défis que pose le sous-développement pour certains pays.

3.5.3. Concept de tourisme

L'organisation socio-économique du monde contemporain, marquée fondamentalement par la sédentarité, a fait naître des phénomènes des plus divers, desquels semble surgir celui du Tourisme. De nos jours, l'être humain vit dans des villes et des villages. Il transforme, organise et instrumentalise son environnement pour produire sa vie et son histoire. Ces agglomérations, qu'il a historiquement constituées, ont évolué en fonction des conditions socio-écologiques particulières créant conséquemment des différenciations et des formes sociales, culturelles, économiques et politiques diverses (Harvey, 1996). Les langues, la gastronomie, les formes de croyances, d'une part ; et la division territoriale du travail et son corollaire la spécialisation de la production des biens et des services basée sur des dotations en facteurs illustrent ce constat. À l'inverse de la différenciation, se développe le phénomène d'enrichissement de ces milieux de vie différenciés grâce à leur mise en commun par des échanges économiques et culturels. Ces échanges de biens, de marchandises, d'idées et de traits culturels, produisant des déplacements de personnes en dehors de leur milieu de vie habituel, ont fait apparaître en Angleterre, il y a trois siècles, le phénomène dénommé « Tourisme ».

Le tourisme draine de nos jours des foules par milliard vers des pays, des villes, des montagnes, des vallées, des mers, etc. Il émerge sur la quasi-totalité de la surface

terrestre. Le tourisme domine dans les débats socio-économiques contemporains aussi bien dans l'espace public que privé. Pourtant, nonobstant cette visibilité très fournie dont il bénéficie dans la pratique, le tourisme demeure au regard de son acception conceptuelle dans l'indéterminé. Le phénomène reste difficile à circonscrire conceptuellement en raison de son caractère multidisciplinaire (Kadri, 2012 : 32). Les propositions définitionnelles sont, constatons-nous, partiales et partielles se limitant très souvent à la discipline de laquelle l'étude du phénomène fait l'objet. Chaque discipline qui l'appréhende (l'économie, la sociologie, l'anthropologie, la politique...) établit sa grille de lecture propre (Kadri, 2012). Toutefois, les définitions les plus répandues pondèrent, combinent et articulent des concepts qui se réfèrent à des idées comme : le déplacement, les lieux, le temps libre et la récréation. La définition institutionnelle (OMT, 2000 ; OCDE, 2001 ; Eurostat, 2001), propose de comprendre le tourisme comme « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Cette définition a pour mérite de permettre la mesure de la portée économique du phénomène. Cependant, elle a été l'objet, par de nombreux chercheurs (Boyer, 1982 ; Cazes et Potier, 1996 ; Law, 1996 MIT, 2002 ; Page et Hall, 2003), de virulentes critiques la remettant en question pour son caractère réductrice. Ainsi, Boyer (1982) montre que la définition institutionnelle ignore les dimensions socioculturelles du phénomène. Le chercheur propose une définition, selon lui, plus complète, qui considère le tourisme comme un « ensemble de phénomènes culturels résultant du voyage et du séjour temporaire de personnes hors de leur domicile quand ces déplacements tendent à satisfaire dans le loisir un besoin culturel de la civilisation industrielle » (Boyer, 1997 : 231). Cette définition met l'accent davantage sur les échanges culturels qui se produisent lors d'un voyage et place le tourisme plutôt dans la perspective d'un objet d'étude socio-anthropologique. Malgré le large champ qu'il couvre, cette définition est, elle aussi, confrontée aux critiques la qualifiant d'approche réductrice laissant de côté les autres dimensions sous-jacentes au tourisme.

Ainsi, deux chercheurs, Stock et Knafou (2003), se proposant de prendre en compte la complexité de l'objet, le saisissent selon une approche fonctionnaliste inspirée des travaux de Von Bertalanffy (1968) sur le système. Ils définissent le phénomène comme « un système d'acteurs, de pratiques et d'espace qui participent de la recreation des individus par le déplacement et l'habiter temporairement hors des lieux du quotidien ». Selon ces chercheurs, le tourisme émerge dans un lieu dès lors que des acteurs s'élevant en système se sont associés pour l'organiser et le développer. Le concept système doit être compris, tel que décrit par la conception classique, comme un ensemble de composantes et d'éléments interdépendants et interreliés dans une finalité commune (Bertalanffy, 1968). En fait, les parties composant le tout du système touristique, au sens de la conception de Luhmann (1995) du système sociétal, prennent la forme d'un sous-système fonctionnel inscrit dans un système plus large constituant son environnement immédiat. Il se révèle un système autonome tout en étant aussi un sous-système d'un système plus englobant, celui du système d'économie politique internationale. Le système touristique est l'ensemble des nombreux acteurs constituant ses composantes et ses éléments tels que les États-nations, les touristes, les attractions, les services touristiques, le transport des passagers, etc. (Cuvilier et *al.*, 2012) et les institutions internationales productrices de normes, de politique et d'idéologie en matière touristique. Ce système d'acteurs se divise, selon Audinet (2011), en deux grandes catégories à savoir les acteurs endogènes et les acteurs exogènes au territoire sur lequel la pratique du tourisme trouve son expression. Ce travail épouse cette dernière conception du tourisme et considère que les acteurs exogènes sont ceux du système d'économie politique internationale et les acteurs endogènes regroupent ceux des systèmes d'économie locale. La perspective historique de la naissance des flux de touristes ainsi que les structures d'accueil montrent pour que le phénomène émerge dans un lieu, il requiert l'association de ces deux groupes d'acteurs pour l'organiser et l'impulser.

3.5.3.1 Le tourisme : un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui intègre les lieux du monde

L'écllosion et l'émergence du tourisme sur un territoire sont un processus qui s'appuie sur une diversité de modalités regroupant entre autres l'existence d'un système d'acteurs (MIT, 2002). Historiquement, le phénomène touristique est apparu progressivement, à partir du XVIII^e siècle en Europe dans un contexte général économique, social et politique dans lequel des acteurs ont minutieusement planifié les structures de son organisation politico-économique. Ces acteurs, mus par la logique de l'*homoeconomicus*, ont organisé et développé l'offre des produits touristique (forfait de voyage, chèque voyageur, guide touristique, différentes modalités de réservation...) afin de la rentabiliser. Ces acteurs (voyagistes, agence de voyages...) qui généralement se trouvent dans le pays émetteur influencent la production de l'offre des services à savoir la dotation du lieu, dans lequel cette pratique s'exprime, de conditions matérielles d'accueil et de divertissement (hébergement et autres infrastructures de divertissement). À cet effet, Tissot (2000) illustre bien ce processus en analysant les balbutiements du processus de développement du tourisme en Suisse dans les années 1850. Le chercheur rapporte qu'au cours de cette période associée à l'émergence de cette industrie dans ce pays, celui-ci a attiré des flux de voyageurs aux effectifs sans cesse croissants venus de toute l'Europe, et particulièrement de l'Angleterre (Tissot, 2000). Cette expansion, explique Bensimon (2001), s'est réalisée rapidement sous l'influence des agences de voyages anglaises qui, après leurs succès en Grande-Bretagne, se sont décidées à conquérir de nouveau marché sur le continent européen. Ces opérateurs anglais ont développé un ensemble de stratégies pour asseoir leur influence. Ils ont négocié des rabais avec les compagnies ferroviaires, les vapeurs traversant la Manche et les hôtels en Suisse (Bensimon, 2001). Ils ont composé des circuits, diversifié les tarifs, créé des classes de chemin de fer et organisé même le service hôtelier et celui de la restauration de la réservation jusqu'à la composition du petit-déjeuner (Bensimon, 2001 ; André, 2001). André (2001) explique que :

[...] cette industrie anglaise a mobilisé tout un peuple [les Suisses] embauché pour l'accueil, et l'a intéressé à cette rentrée d'argent réputée assurer sa fortune. Toute une propagande et une publicité présentèrent la Suisse comme le paradis des espaces naturels : elle décrivait ses vallées et sa moyenne montagne, quand elle ne dressait pas la mythologie du berger, idéalisant la vie bucolique des pâturages, et chantant les vertus hygiéniques du bon lait frais. Et pourtant, cette industrie était venue de l'étranger et non de Suisse.

Ces faits montrent en effet comment le tourisme est émergé en Suisse grâce à la construction d'un discours développé et porté par des acteurs du système touristique anglais cherchant à répandre leur activité. Ces acteurs exogènes ont, pour ce faire, défini les règles du jeu économique en lien avec ce secteur qu'ils imposent aux acteurs du pays récepteur. Ce processus discursif, inhérent à l'éclosion et l'émergence du phénomène touristique sur un territoire, a servi en effet d'outils de mobilisation de la puissance d'agir des acteurs endogènes (les Suisses).

En effet, l'activité touristique, nous disent Cazes et Courade (2004 : 247), ne cesse d'intégrer des lieux du monde en se reposant sur un système d'acteurs qui soutient sa diffusion. L'expansion de cette industrie, à l'ère de la mondialisation, dans de nombreux pays en développement où il est présenté comme un catalyseur de développement est de plus en plus contrôlé par des firmes multinationales et d'autres acteurs institutionnels du système d'économie politique internationale tels que l'organisation mondiale du tourisme (OMT) et les organisations régionales qui soutiennent sa promotion. Les compagnies aériennes, les entreprises multinationales touristiques, les tours opérateurs, les agences de voyages combinent leur effort vers la diversification de l'offre touristique et des lieux (Pays, villes et régions) dans lesquels celle-ci trouve son ancrage. Ces acteurs poussent à la multiplication des destinations travers le monde. L'émergence du tourisme comme forme d'activité productive, dans les pays récepteurs du tourisme international, s'est considérablement accrue avec l'accélération de la mondialisation qui a lieu dans les années 90, caractérisée notamment sur le plan économique par le libre-échange, l'élimination des barrières douanières, la croissance des flux d'investissements directs étrangers et la délocalisation des entreprises.

3.5.4. Tourisme et développement

Les acteurs de la mondialisation à l'œuvre dans le système touristique international — entreprises multinationales touristiques et autres acteurs institutionnels — représentant les forces d'expansion du tourisme à l'échelle mondiale. Ils influencent les politiques publiques et la structure de production des pays récepteurs. La matérialité de cette influence s'exprime à l'aide de la construction d'un discours porté et véhiculé par les acteurs touristiques du système d'économie politique internationale qui associe le tourisme au concept de développement. L'expansion du tourisme, de nos jours, prend un relief particulier en Haïti comme dans beaucoup d'autres pays du monde en développement sous l'effet de ce discours. Qui participe de la velléité des forces de la mondialisation à trouver des secteurs potentiellement rentables pour leur investissement.

En Haïti, la puissance publique et les élites économiques ont fait du tourisme un outil de politique publique permettant d'atteindre le développement. Ils offrent par cet acte une collaboration intéressée aux acteurs de la mondialisation. Cette collaboration intéressée des acteurs du système social local se révèle en effet fondatrice du contexte d'émergence de l'activité touristique dans cette économie. Les acteurs du système social local à savoir les élites politiques représentant la puissance publique et les élites économiques offrent cette collaboration intéressée parce qu'ils se sont vu, sous l'effet de la mondialisation, déposséder d'un ensemble d'outils traditionnels de leur reproduction dans le corps social. Ce discours, comme on l'a vu, d'essence d'économie politique, qui associe le tourisme au concept de développement dans un rapport de causalité, s'inscrit dans la stratégie de composition du pouvoir d'influence des acteurs de la mondialisation cherchant à conquérir de nouveaux marchés et des créneaux d'investissement rentable.

Grâce à une internalisation du processus discursif qui le met en scène dans les champs de l'économie politique, le tourisme occupe une place assez importante

dans les théories de « développement ». Sarrasin et Breton (2012 : 74) font remarquer que l'approche orthodoxe des sciences économique suggère que le tourisme se doit de soutenir le « développement économique local, national et international ». Ainsi, Dwyer et al. (2010) soutient que, grâce à sa contribution et son impact sur les variables macro-économiques le tourisme constitue un vecteur qui porte en puissance le potentiel de transformation (dans le sens du progrès) des structures économiques et sociales. Dans cet ordre d'idée, Pahani et *al.*, (2014) renchérit en soutenant que:

[t]he macroeconomic effects of international tourism are a weightier consideration: these include foreign export demand for domestic goods and services, generating foreign currency earnings, new employment opportunities within the country, contributing to the repayment of foreign debt, improving the country's international standing as well as its people's living standards, increasing national income, generating new economic sources, accumulating investment, and thus increasing domestic output, and so on.

De surcroît, Ashley et al. (2007) abonde dans le même sens et affirme que « [...] it is clear that the industry (tourism) is having substantial impact in local people and local economies [...] ». Ces derniers justifient leurs propos en expliquant les effets directs, indirects et dynamiques que l'activité touristique exerce sur la création d'emploi pour les travailleurs avec peu ou pas de qualification, la mise en activité des petits entrepreneurs et l'autonomisation économique des femmes (Ashley et al., 2007). Pour sa part, Mehl (1973) affirme que le tourisme offre l'avantage d'une corrélation positive avec les branches connexes de l'activité économique, sociale et culturelle. Il affirme que ce secteur d'activité, dans ses rapports avec le tissu industriel, s'imbrique dans le reste de l'économie et accélère la croissance de la production, renforce les infrastructures et accroît les réserves d'actifs et celles des recettes publiques (Mehl, 1973 : 36). Ainsi, ce mécanisme, au sens de Hitschman (1958), crée des effets de liaison qui élargissent potentiellement la base de l'essor économique en stimulant la production intérieure (Perkins et *al.*, 2008 : 759).

En effet, depuis de nombreuses années, une profusion de travaux se proposant d'analyser les performances économiques du tourisme vient justifier ce discours. Ils établissent, grâce au développement des récents outils économétriques, les relations de causalité qu'entretiennent le tourisme, la croissance économique et le développement. Dans une étude menée sur l'analyse des effets économiques de l'industrie touristique sur l'économie turque pour la période allant de 1970 à 2011, Panahi *et al.* (2013) démontrent que le tourisme provoque des effets positifs sur le PIB per capita. Les résultats de son étude montrent qu'une augmentation de 10 % dans les arrivées de touriste internationales induit une hausse de 0,03 % dans la moyenne du revenu per capita (Panahi *et al.*, 2013). D'autres chercheurs (Katirciglu, 2009 ; Tabler *et al.*, 2010 ; Dupont, 2015) ayant aussi utilisé une perspective économétrique pour étudier ces liens parviennent aux mêmes résultats. Ainsi, Katirciglu (2009) démontre que le tourisme, le commerce et les déterminants de la croissance économique sont cointégrés au sens de Granger (1983) — ces variables admettent une tendance stochastique commune — et conclut à l'existence d'un d'équilibre de long terme de ces trois variables. Dupont (2015) parvient à démontrer que « les tests de causalité de Granger révèlent l'existence d'une causalité bidirectionnelle entre activité touristique et croissance économique dans une étude menée sur le tourisme dans les petites îles de la Caraïbe. Il conclut qu'« un accroissement de 1 % de la recette touristique à Anguilla se traduit à long terme par une augmentation de 0,6 % de son PIB » (Dupont, 2015). De la même manière, Cortes-Jimenez (2008) ; Cortes-Jimenez et Pulinac (2010) ont mis en évidence les relations entre la croissance des flux touristiques et l'augmentation de la production des biens et services respectivement dans les économies espagnole et italienne au cours des années 1950. Ils soulignent que « both international and domestic tourism have a significant and positive role for regional economic growth in Spain and Italy, although the pattern of these effects differs among different types of region ». En somme, ces auteurs démontrent que l'expansion du tourisme représente un déterminant important de la croissance économique.

Toutefois, notons qu'un contre discours, celui de l'antitouristique (Kadri, 2012) partage la production intellectuelle sur les effets du tourisme. Kadri (2012 : 26) précise que ce discours se structure autour du diptyque touriste (l'individu) et tourisme (le phénomène). Il explique que ce deuxième aspect (la critique du tourisme) concerne entre autres les externalités négatives de sa pratique sur l'environnement et la culture. À ce propos, Hillali (2003) et (Bekri (2011) affirme que l'activité touristique déstructure les sociétés d'accueil et induit des effets culturels et moraux néfastes mettant en danger les héritages patrimoniaux et sapant tout effort de développements. Chen et Devereux (1999) soutiennent que la relation entre l'activité touristique et la croissance économique reste pour le moins incertaine à cause de ses effets négatifs en termes de bien-être. Dans une réflexion portée sur l'influence du secteur touristique sur l'économie tunisienne, Bekri (2011 : 184) avance que, nonobstant les multiples bénéfices du tourisme en termes de recette et d'emplois, il est à craindre des risques majeurs pour la croissance et le développement. Pour sa part, De Kadt (1980) contrebalance le discours orthodoxe par l'endogénéisation de la variable « société » dans l'équation de base spécifiant les relations causales entre le tourisme et l'économie. Ainsi pose-t-il le problème du tourisme en termes de « chance pour l'économie et risque pour la société ? ». Dans le prochain chapitre, nous exposerons la grille analytique qui nous permettra de comprendre les mécanismes d'influence de ce système à l'œuvre dans le tourisme en Haïti.

CHAPITRE IV

CADRE ANALYTIQUE

Ce chapitre se propose d'établir la grille analytique du travail, c'est-à-dire il présente le cadre de réflexion qui permet de comprendre les mécanismes qui expliquent le processus de diffusion du tourisme dans la structure productive de l'économie haïtienne. Ce cadre de réflexion, d'une approche d'économie politique internationale hétérodoxe, a été développé par Strange (1996 ; 1994 ; 1979) pour expliquer la composition des rapports de pouvoir dans le système d'économie politique international.

Pour Strange, ce cadre analytique, comme le présentent Paquin (2010) et Chavagneux (2010 ; 1998), repose sur quatre dimensions non hiérarchiques. Ces quatre dimensions sont : la structure de sécurité, la structure de la production, la structure financière et la structure des savoirs (Paquin, 2010 ; Chavagneux, 2010 ; 1998). Nous présentons chacune de ces dimensions qui nous permettront d'examiner le cas de la composition des rapports de pouvoir entre le système international et le système local en lien à la diffusion du tourisme dans la structure de production en Haïti. Mais avant, nous expliquons, tel que Strange (1996 ; 1994 ; 1979) l'a élaboré dans son programme de recherche, la notion de structure des pouvoirs dans le système international.

4.1 Les structures de pouvoir dans le système international

La structure de pouvoir dans le système international est une méthode de diagnostic et de compréhension du comportement des acteurs qui opèrent dans l'économie contemporaine (Paquin, 2010). Le pouvoir dans le système d'économie politique internationale, contrairement à la pensée orthodoxe, est l'apanage d'une multitude d'acteurs (Strange, 1996 ; 1994 ; 1979). En plus des États, un ensemble d'autres

acteurs tel que les firmes multinationales, les institutions internationales, le marché, la mafia, le monde de la finance expriment leur puissance d'agir dans l'économie mondiale. Pour Strange, le pouvoir, dans ce régime d'acteurs, est structurel et il se trouve au centre des enjeux économiques internationaux. Strange explique que, pour comprendre les règles du jeu économique et social à l'échelle mondiale, il est nécessaire d'analyser la composition des rapports structurels qu'entretiennent ces acteurs. Ce cadre analytique fournit, selon Strange, une méthode qui permet d'analyser le système d'économie politique internationale et de la mondialisation. La démarche est structurée, d'après (Chavagneux, 2010 ; 1998), selon une hiérarchie des actes articulée en cinq paliers. En voici un résumé :

1. identifier le réseau complexe d'acteurs à l'œuvre dans le système d'économie politique international ;
2. rendre intelligible le mécanisme d'action de ces réseaux d'acteurs à savoir les accords qu'ils ont mis en place ainsi que leurs effets ;
3. mettre en évidence les valeurs prioritaires supérieures de ces acteurs (prospérité et richesse ; justice et équité ; sécurité, ordre et stabilité ; liberté et autonomie de décision) et comment se répartissent-elles entre groupes sociaux et individus (qui gagne quoi, qui perd quoi ?) ;
4. identifier les faiblesses des accords en cours et les possibilités de passer de nouveaux.

Ce modèle de compréhension des rapports de pouvoir dans le système d'économie politique internationale est, notons-le, en rupture avec la perspective proposée par les courants orthodoxes développés par les spécialistes des relations internationales dans l'étude de la structure des pouvoirs dans le système d'ÉPI (Paquin, 2010). Selon Chavagneux (1998, 2010), la théorie de l'économie politique internationale discutant du pouvoir relatif des États-nations et du marché dans la définition des règles du jeu économique et sociale mondiale se partage entre deux grandes écoles de pensées : les théories orthodoxes et hétérodoxes. La première approche, portée par les Américains, défend l'idée que les États-nations sont les seuls pourvoyeurs d'organismes du système économique mondiale (Chavagneux, 2010 ; 1998 ;

Paquin, 2010). La deuxième approche est née dans les années 1970 des travaux des écoles britanniques d'une contestation de la première. Elle récuse l'idée que les États-nations demeurent les acteurs dominants du système international (Chavagneux, 2010 ; 1998). Elle soutient l'idée que le système international est constitué d'une multitude d'acteurs qui disputent leurs capacités à définir règles du jeu économique et social mondial (Chavagneux, 1998, 2010). Cette différence entre ces deux écoles n'est marquée, en réalité, que sur le plan ontologique (Paquin, 2010). Si pour l'ÉPI orthodoxe, l'étude de la structure des pouvoirs dans le système international est abordée par la compréhension du comportement de l'État-nation, l'analyse de Strange (1996 ; 1994 ; 1979) — celle qui domine la pensée hétérodoxe — tente plutôt de comprendre le pouvoir relatif des États et des acteurs du marché à influencer les règles du jeu économique. Dans cette approche, l'analyse du pouvoir passe alors, comme le fait remarquer Chavagneux (2010 : 35), par l'étude de ces structures qui se déclinent en quatre dimensions : la structure de sécurité, la structure de production, la structure financière et la structure du savoir. Strange précise que si ces structures ne sont pas hiérarchiques, elles sont en interaction dynamique. Le tableau 4.1 en présente un résumé.

Tableau 3.1 : Résumé des quatre structures principales du système international

<p><u>Structure de sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des accords qui déterminent les conditions dans lesquelles est distribuée la protection qui permet de répondre aux menaces qui pèsent sur les sociétés humaines. 	<p><u>Structure de la production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des accords qui déterminent ce qui est produit, par qui et pour qui, où, et avec quelle méthode.
<p><u>Structure financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des accords qui décident la disponibilité du financement dans les différentes parties du monde et qui définit les conditions dans lesquelles les monnaies internationales s'échangent entre elles. 	<p><u>Structure des savoirs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les systèmes de croyances qui font qu'à un moment donné chacun se construit sa représentation du monde et des contraintes et opportunité qu'il peut y développer. Cela concerne, au niveau plus pratique, toutes les méthodes qui permettent de stocker, d'accumuler et de communiquer des informations.

Source : adapté de Chavagneux (2010, 1998)

4.1.1 La structure de sécurité

Loin de se limiter aux aspects militaires conventionnels, la structure de sécurité inclut l'ensemble des accords qui détermine les conditions permettant d'assurer la protection des citoyens et des entreprises (Paquin, 2010). Centrée sur l'État, elle est largement affectée par la dynamique des technologies et des marchés (Jaquet, 2001). La structure de sécurité, pour Strange, peut être qualifiée de stable. Il peut en résulter des menaces, selon elle, seulement quand il existe un désaccord entre les différentes autorités dans l'économie politique internationale à propos des contraintes de leur autorité et de leurs intérêts.

L'ordre économique mondial dépend grandement, soutient Jaquet (2001), de ce qu'il advient de la structure de sécurité. Celle-ci peut-être est définie comme « l'ensemble des accords qui déterminent les conditions dans lesquelles est distribuée la protection qui permet aux sociétés humaines de se mettre à l'abri des menaces qui pèsent sur elles » (Chavagneux, 1998 : 49-50). Les États jouent un rôle important dans cette structure, car ils ont la responsabilité d'assurer la pérennité de leur économie et de leur population face aux nombreuses menaces (militaires, catastrophes naturelles, les menaces environnementales ...) auxquelles les sociétés humaines font face. Cette compréhension, très large, de la structure de sécurité proposée par Strange permet de dépasser les questions militaires liées aux relations interétatiques (Chavagneux, 1998, 2010). Dans le tourisme, la structure de sécurité se révèle primordiale pour les touristes. Certaines destinations touristiques sont, de nos jours, à l'épreuve des événements tels que les catastrophes naturelles ou des conflits militaires ou terroristes qui menacent leur viabilité et leur pérennité. Car, peut-on constater, la croissance des flux de l'activité touristique dans le monde se diffuse dans les États où la protection qui permet au touriste de se mettre à l'abri de ces menaces est garantie par les accords de sécurité. À titre d'exemple, quand un pays se retrouve incapable de garantir cette protection à ses ressortissants, il émet des avertissements de voyage ou limite le déplacement de ces citoyens dans ces destinations ; ce qui conséquemment impacte l'activité touristique et la structure de production.

4.1.2 La structure de production

La structure de production se rapporte à des données comme les types de biens et services qu'une économie produit ainsi que les conditions, les méthodes et la technologie utilisées par les entreprises qui les produisent (Jaquet, 2001). Elle est la résultante de l'ensemble des accords qui déterminent ce qui est produit, par qui, pour qui, où, avec quelles méthodes, quelles combinaisons des facteurs de production (terre, travail, capital, technologie) et à quelles conditions (Chavagneux, 2010 ; 1998,). La structure de production d'une économie est déterminée par un

ensemble de facteurs tel que les dotations en facteur d'une économie et surtout les politiques publiques qui incite la prise de risque de l'activité productive par certaines entreprises dans certains secteurs particuliers de l'économie (Paquin, 2010 ; Chavagneux, 2010 ; 1998). La structure de production est fortement centrée sur le pouvoir des entreprises et est dominée par les firmes multinationales. Elle est définie par les avantages comparatifs, avantage sur lesquelles sont fondés le commerce international et le libre-échange. Ces avantages se traduisent pour les firmes multinationales par la recherche des gains d'efficacité, c'est-à-dire la maîtrise des coûts de production et de proximité avec les marchés ou la main-d'œuvre (Chavagneux, 2010 ; 1998).

La structure de production, comme le soutient Strange (1996 ; 1994 ; 1979) est une méthode d'analyse de la mondialisation des activités des entreprises. Elle se retrouve « au centre d'un triangle délimité par les relations de marchandage politique entre les États, les relations entre firmes et celles entre les firmes et les États » (Chavagneux, 1998 :50). Pour Cohen (1996), rapporté dans Chavagneux (1998 : 51) « la mondialisation peut être analysée selon trois types d'enjeux : l'enjeu de la relation firme-firme est celui de la globalisation : c'est dans ce contexte qu'il faut penser le développement du commerce intrafirmes, les stratégies de localisation et le processus d'intégration l'instabilité du monde : inégalités, finance, environnement désintégration de la chaîne de production [...] l'enjeu de la relation firme — État est celui de la compétitivité [...] l'enjeu des relations entre États est tout simplement celui de la souveraineté ». Chavagneux (2010 ; 1998) explique à ce titre que « [d]'un côté, les États cherchent à maximiser la part de la demande mondiale servie à partir de leur territoire, quelle que soit l'origine de l'entreprise ; de l'autre, les entreprises souhaitent un contrôle maximum des processus de production qui leur permettent de fournir des marchés mondiaux, quel que soit le lieu d'où elles le font ». Le chercheur poursuit en montrant que ces deux objectifs qui peuvent aboutir aussi bien à des relations coopératives qu'ils donneraient naissance à des conflits. La complémentarité survient lorsque l'État se trouve en garde du lieu de production et l'entreprise la maîtrise de la façon de produire. Ce jeu conduit à un accroissement du pouvoir des entreprises multinationales dans

l'économie politique mondiale. Comme le soulignent Sassen (2012) et Chavagneux (2010), dans cette situation les États, au Nord comme au Sud, se retrouvent obligés de faire évoluer leurs législations fiscales et réglementaires afin de limiter les contraintes pour entreprises. À cet effet, Chavagneux (2010 ; 1998) explique que l'accroissement de l'influence des multinationales s'appuie sur le pouvoir de groupes d'intérêts transnationaux issus des milieux d'affaires, disposant de puissants leviers d'influence sur les dirigeants politiques. Ces influences constituent en effet la base qui détermine les politiques publiques dans le secteur du tourisme dans bon nombre de pays en développement. Les acteurs du marché du système touristique, dans une logique de compétitivité internationale, poussent vers l'internationalisation de leurs firmes en vue de maîtriser leur coût de production, ce qu'ils font en intéressant les dirigeants politiques des pays en développement à produire une législation et des politiques publiques qui favorisent l'accroissement de leurs activités.

4.1.3 La structure financière

La structure financière correspond « aux accords qui fixent l'accès aux crédits et sa disponibilité, le coût et la valeur des monnaies entre elles » (Paquin, 2010 : 285). Elle se compose d'un marché mondial reliant des centres financiers à un ensemble de systèmes monétaires et financiers nationaux (Jaquet, 2001). Elle est fondamentalement caractérisée par sa volatilité. Strange rapporte cet aspect à la tendance à la libéralisation du marché. Pour Strange, les États ont vu s'effriter dans ce domaine — la structure financière — leur capacité à déterminer le niveau des taux de change et le montant des crédits disponibles sur leur territoire. Elle illustre cette analyse en se donnant à « retracer les séries de décisions (passage des changes fixes aux changes flottants, libéralisation des mouvements de capitaux...) et d'absence de décisions politiques (refus de légiférer sur le contrôle des paradis fiscaux, des produits de spéculation...) qui ont amené la finance mondiale à son état actuel, à savoir une absence complète de maîtrise des risques qu'elle fait encourir l'économie mondiale Chavagneux (2010 ; 1998). En effet, la perte de contrôle par l'États de la structure financière, rappelle Chavagneux (2010 ; 1998), « ne s'est pas

traduite par une maîtrise accrue des agents privés, banquiers et investisseurs sur les évolutions de la finance. Tous les acteurs subissent aujourd'hui l'incertitude engendrée par la volatilité de la finance internationalisée : les pays du Nord, les pays du Sud, les multinationales, mais aussi les banquiers qui ont contribué à la créer. En cela, la finance est la principale zone de non-gouvernance de l'économie mondiale » (Chavagneux, 1998 :52).

Sur le plan des finances publiques, la garantie de la stabilité des systèmes financiers nationaux des pays en développement est assurée par les accords passés avec le Fonds monétaire international. Les accords de prêt pour financer les déséquilibres des balances de paiement et les déficits budgétaires constituent les mécanismes par lesquels opère cette institution. Ces mécanismes contribuent, dans certains pays en développement, à répandre la diffusion du tourisme dès lors que les politiques fiscales, monétaires et budgétaires qu'elles imposent induisent une division internationale de la production mondiale de biens et services basée sur un essaimage de fonctions productives des firmes multinationales. Par exemple, les politiques douanières et fiscales qu'exigent ces accords de prêt obligent les pays en développement à abandonner la production de biens manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre — car les entreprises locales ont vu s'effriter leur compétitivité — pour s'engager dans une spécialisation productive basée sur les dotations en facteur de leur territoire. L'implantation d'activités productive dans ces pays se fonde alors principalement sur l'environnement fiscal et douanier qui est imposé dans ces accords de prêts. Le tourisme est alors surdéterminé dans la plupart des pays en développement par ces conditions de financement des déficits budgétaires par les aides publiques au développement.

4.1.4 La structure des savoirs

La structure des savoirs, enfin, se définit, selon Strange, par six questions essentielles : quel type de savoir est découvert ? Comment le savoir est-il stocké ? Qui communique, comment, à qui et dans quels termes ? Elle se caractérise par la croissance du flux d'information, qui stimule la croissance des activités de services,

facilite la production et le marketing global, soutient l'expansion des marchés financiers et transforme la structure sécuritaire au fur et à mesure que la capacité des États de monopoliser les moyens de communication et les médias s'élargissent (Chavagneux, 2010 ; 1998).

Structurellement, la production de savoirs dans le système international se situe dans les pays à revenus élevés. Les pays en développement sont rangés dans la catégorie des consommateurs de ces connaissances. Chavagneux (1998 : 52) explique que la structure des savoirs se définit à un double niveau : un niveau abstrait et un niveau plus pratique. Dans le premier niveau, « il y a le monde des idées, les systèmes de croyances qui font qu'à un moment donné chacun se construit sa représentation du monde, des contraintes et des opportunités qu'il peut y développer ». Le deuxième niveau concerne « tous les accords qui définissent les conditions permettant de découvrir, d'accumuler, de stocker et de communiquer des informations » Chavagneux (1998 : 52). Les deux sont liés. L'auteur renchérit en soutenant qu'au niveau le plus général, la structure des savoirs s'intéresse à la nature de la communication, à ses usages sociaux et aux relations de dépendance entre des combinaisons d'idées et de croyances, d'évolution des techniques de communication et des pratiques politiques et sociales.

Dans le domaine du tourisme, la structure des savoirs représente un élément déterminant de la diffusion du tourisme dans les pays en développement. Par exemple, le développement, comme le soutient Rist (2012), est un système de croyance du monde occidental, qui est utilisé comme vecteur d'influence sur les systèmes locaux pour les intéresser à s'engager dans le processus de la diffusion du tourisme sur leur territoire. Comme le soutient Strange, les quatre structures n'évoluent pas de manière indépendante. Leurs interactions déterminent les structures secondaires de la mondialisation dont les plus importantes sont le système de transports, de commerce international, d'énergie et d'aide publique au développement (Chavagneux, 2010 ; 1998). Dans le prochain chapitre, nous allons analyser le processus de diffusion du tourisme dans l'économie haïtienne en nous basant sur la puissance structurelle de ces quatre dimensions.

CHAPITRE V

ÉTUDE DE CAS

Ce chapitre présente une illustration, à l'aide de la grille analytique de Strange (1994 ; 1979) sur la structure des pouvoirs dans le système d'économie politique internationale, des facteurs qui contribuent à expliquer la tendance de domination du tourisme dans la structure de production de l'économie haïtienne. Ces facteurs représentent une combinaison de paramètres tels que les changements technologiques, la tendance des marchés, les stratégies de gestion des firmes multinationales, les politiques étatiques et les politiques des institutions supranationales, comme l'explique Chavagneux (1998 : 50, 2010 : 4), qui participe à déterminer les politiques publiques de certains États-nations. Nous allons tenter de montrer les lignes suivantes comment ils contribuent à transformer la structure de production de l'économie haïtienne au profit du tourisme. Mais avant, nous proposons un survol du contexte socio-économique dans lequel ces politiques publiques sont élaborées.

5.1. Contexte socio-économique haïtien

Situé dans « l'Archipel des Grande Antilles », Haïti partage avec la République dominicaine l'île Quisqueya ; laquelle est séparée de Porto Rico à l'Est par le canal de la Mona, de Cuba et de la Jamaïque à l'Ouest par le canal du Vent. Haïti occupe un tiers de la partie ouest de l'île soit une superficie 27 770 km² sur 76 115 km² (Atlas Caraïbe, 2012). Sa façade nord est baignée par l'océan Atlantique, qui ouvre sur les Bahamas et l'Amérique du Nord. Au Sud, ses frontières sont bornées par la mer des Antilles, qui, elle-même, débouche sur l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Ces contours géographiques la placent au cœur du bassin des Caraïbes.

En raison de ces caractéristiques physiques : l'insularité et l'exiguïté territoriale, Haïti est classée, selon le CNUCED (2014), dans la catégorie des petites économies insulaires en développement (PIED), avec lesquelles elle partage, comme le montre Célimène et Salmon (1995), la double contrainte de l'éloignement et de la petite taille. L'éloignement est compris dans ce contexte comme la distance-accès, à savoir « une forte dépendance de l'activité productive vis-à-vis du transport maritime ou aérien » causant ainsi une mauvaise accessibilité aux grands marchés mondiaux (Dimou, 2004 : 216) ; alors que la petite taille fait référence à l'importance de l'économie, de la population et de la superficie (CNUCED, 2014). Ces contraintes sont à l'origine, pour ses économies, d'un ensemble de caractéristiques structurelles, c'est-à-dire des facteurs qui déterminent la structure des prix, l'emploi et la croissance. Nombreux chercheurs (Bernardie et Taglioni, 2005 ; De Miras, 1988 ; Crusol, 1988 ; Célimène et Watson, 1995 ; Poirine, 1995 ; Briguglio, 1993 ; Bouayad-Agha et Hernandez, 1993) les résument, entre autres, à une grande ouverture sur l'extérieur, une dotation en ressources naturelles concentrée ou rare et une faiblesse du marché intérieur.

La conjonction de ces contraintes physiques et socio-historiques à laquelle sont ajoutées les politiques conduites par les pouvoirs publics depuis environ deux siècles ont contribué à définir, en Haïti, la structure de production de l'économie, c'est-à-dire, au sens de Strange (1994 ; 1979), les biens et les services qu'elle produit, les marchés que ces biens desservent, les méthodes et les conditions dans lesquelles ils sont produits. La combinaison de ces facteurs, c'est-à-dire la rareté des ressources naturelles, la faiblesse de la demande intérieure et des politiques économiques et fiscales, a créé historiquement les conditions qui orientent une structure de production peu diversifiée se reposant très fortement sur le secteur primaire.

Ainsi, le tissu productif est traditionnellement dominé par la production de biens agricoles. Par exemple, au début du XX^e siècle, l'agriculture représentait en moyenne 95 % du PIB haïtien (Bernardin, 2006). Cette production a été en effet divisée en deux catégories, soit, la première : le maïs, le millet, les haricots, le riz

et la canne à sucre étaient destinés à servir le marché local. Elles représentaient 80 % de cette production (Bernardin, 2006). L'autre partie : le café, la banane et le Cacao servaient aux exportations en vue de générer des devises pour l'achat des biens manufacturés sur le marché international. Cependant, depuis la deuxième moitié de la décennie des années 40, on a observé graduellement une transformation de cette structure de production au profit d'une organisation productive qui s'appuie de plus en plus sur le secteur touristique. Cette transformation s'exprime à la fois dans les politiques publiques et, dans une moindre mesure, dans l'activité économique. Ce premier moment a marqué l'acte de l'émergence et le processus de diffusion du tourisme en Haïti. Toutefois, cette expansion a connu un long déclin dans les années 80 et dans le début des années 90 avant de voir le tourisme redevenir au centre des intérêts des pouvoirs publics.

De nos jours, même si l'agriculture reste le secteur qui apporte la plus grande contribution au PIB, le tourisme domine tendanciellement dans les politiques publiques et dans les discours politiques. Notre analyse est structurée selon ces deux périodes substantiels où le tourisme s'est vu constituer un objet de préoccupation des pouvoirs publics en Haïti. La première, celle du début, illustrera l'influence de la tendance des marchés, des stratégies de gestion des firmes multinationales sur la structure de production du système local. La seconde permettra de dévoiler les mécanismes d'influence des structures de savoirs et financière dans le processus d'élaboration des politiques publiques en tourisme en Haïti.

5.2. La transformation de la structure de production de l'économie haïtienne de la période de l'après-guerre : illustration de la composition des rapports de pouvoir entre les acteurs du marché du système d'ÉPI et le système local haïtien.

À l'instar de nombreux pays en développement, certaines tendances de l'économie mondiale de la période de l'après-guerre, telles que les stratégies d'internationalisation des firmes touristiques, ont favorisé la diffusion du tourisme en Haïti. L'internationalisation de ces entreprises touristiques – une conséquence de leur quête de compétitivité — a très fortement participé à la transformation de la

structure de production de l'économie où celle-ci s'est graduellement diversifiée au profit du tourisme. La recherche de compétitivité des multinationales touristiques a très fortement influencé les pratiques de gestion de ces entreprises et oriente, du même coup, la tendance des marchés et de l'économie mondiale. Les entreprises touristiques qui ont vu le jour au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale se délocalisent dans les pays en développement, notamment en Haïti en vue de rester compétitives sur le marché international. Nombreuses multinationales touristiques telles que Club Med et Panamerican se sont implantées en Haïti au cours de cette période (Noël, 2011). Toutefois, pour que ces firmes déploient leurs objectifs stratégiques, elles ont dû bénéficier de la collaboration intéressée des pouvoirs publics qui ont mis en place des politiques publiques en tourisme et fait évoluer leurs lois pour faciliter les investissements de ces entreprises.

Ce point nous amène à considérer, le rôle qu'ont joué les États-nations dans la composition des rapports d'influence dans leurs relations avec les firmes multinationales. Comme le souligne Chavagneux (2010 : 5), les relations firme — États peuvent donner lieu autant à des situations de conflits que de coopérations. Les relations de coopérations — celles qui nous intéressent — surviennent quand l'État-nation, comme le soutient Sassen (2009 : 41), « participe à la mise en place de nouveaux cadres à partir desquels il fait progresser la globalisation ». Ces cadres peuvent être résumés aux négociations dans lesquelles s'engage l'État-nation dont les aboutissants permettent, entre autres, la conciliation des lois nationales et l'harmonisation des standards et des réglementations avec les activités des acteurs économiques étrangers sur son territoire (Sassen, 2009). Ils peuvent inclure, de surcroît, comme le fait remarquer (Weigert, 2013) à propos de la délocalisation des firmes multinationales touristiques européennes dans le Maghreb, des politiques publiques qui visent à intéresser les entreprises à prendre le risque de la production.

En Haïti, l'analyse de ces politiques sur le plan macro permet de comprendre que ces actions entreprises par la puissance publique représentent une stratégie d'adhésion de survie et d'adaptation à un état du monde en vue d'en tirer les profits.

Cet état du monde peut être compris comme celui d'un marché mondialisé et d'une concurrence de plus en plus importante des territoires nationaux pour attirer des capitaux étrangers (Chavagneux, 1998 : 50 ; 2010 : 4, Ardinat, 2010). Il est l'œuvre, comme le montre Chavagneux (1998), des acteurs du marché du système d'ÉPI. Cette adhésion de survie se traduit dans les faits dans le secteur du tourisme par la mise en place de conditions visant à rendre l'économie attractive aux investissements des multinationales touristiques. Il s'agit d'un ensemble d'actions structurantes mises en œuvre par les pouvoirs publics tels que des lois et des décrets lois pour organiser structurellement le secteur visant à développer l'offre des services touristiques et promouvoir Haïti comme destination sur les marchés émetteurs du tourisme international. A titre d'illustration, le décret de mars 1975 portant organisation du secteur touristique attribue aux pouvoirs publics un certain nombre de prérogatives telles l'élaboration des normes réglementant la qualité du service dans le secteur touristique (Noël, 2011).

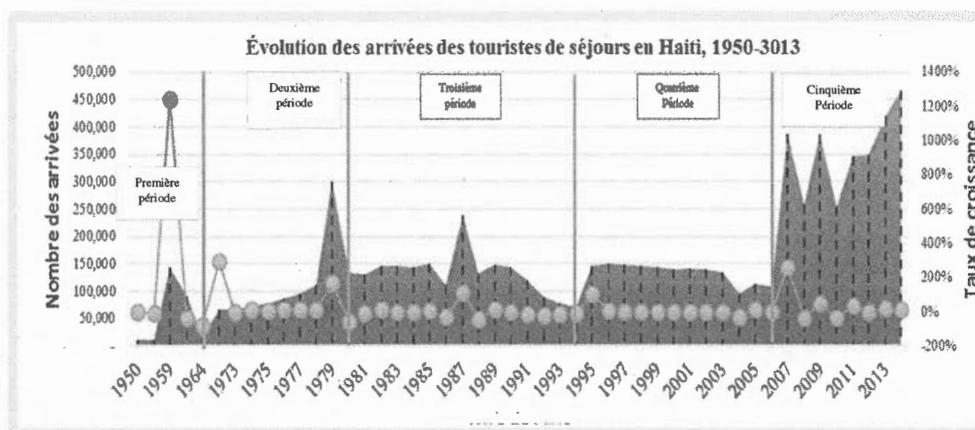
Par ces actions, les pouvoirs publics cherchent à se reproduire en déployant la puissance publique sous forme de politiques publiques dans le secteur du tourisme. Le mécanisme par lequel se déploie cette stratégie consiste à rendre l'économie apte à attirer et à retenir les activités économiques et les facteurs de production en lien avec le tourisme, devenus de plus en plus mobile dans le système d'ÉPI. Ceci vise fondamentalement le financement du trésor public par les revenus de taxation des capitaux étrangers, par des prêts ou par des dons octroyés par ces multinationales. La recherche de l'attractivité comme stratégie de financement du trésor public pousse les États-nations à faire évoluer leurs législations socio-économiques, fiscales et transactionnelles de manière à libérer les contraintes liées au déploiement des activités de ces firmes multinationales touristique. Nous appelons ces engagements des États-nations de produire ces conditions par la mise en place de politiques publiques, une collaboration intéressée du système local au système d'économie politique international. Elle représente l'instrument qu'utilisent les États-nations dans la composition des rapports d'influence avec les acteurs du système d'économie politique international.

En Haïti, cette collaboration intéressée a aidé à la délocalisation des firmes multinationales touristiques dans l'économie et à contribuer à faire émerger le tourisme dans l'activité économique. Ceci a en effet provoqué la transformation de la structure de production. Ce mécanisme s'est traduit, au moment des balbutiements du tourisme après la Deuxième Guerre mondiale, dans la volonté des pouvoirs publics de réaliser en 1949 l'Exposition internationale — officiellement nommée Bicentenaire du Salon international de Port-au-Prince, 1949-1950 — en vue de commémorer les deux cents ans de la ville de Port-au-Prince. Cet événement, rapporte le Bureau international des Expositions (BIE, 2016), représentait un effort important des pouvoirs publics haïtien pour faire avancer la modernité sur un ensemble d'aspects tels que la rénovation urbaine de Port-au-Prince, l'assainissement et le développement de la côte maritime du golfe de la Gonâve. Elle visait aussi à faire la promotion d'Haïti sur la scène internationale (BIE, 2016).

L'examen de cette action politique, nous permet de soutenir que les politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de cette exposition matérialisaient cette collaboration intéressée, car, elle se proposait d'influencer les firmes multinationales touristiques à prendre le risque de l'activité productive. En effet, la réalisation des travaux de modernisation urbaine, analyse-t-on au sens de Bourdieu (1982), représente une action politique qui poursuivait, non un objectif d'amélioration des conditions de vie des nationaux, mais visait à marquer une rupture avec les représentations négatives dont Haïti faisait l'objet à l'international. Au moment où se développait la télévision, la diffusion des images d'un pays embelli – représentation mentale – qui célèbre la beauté de sa culture et son histoire glorieuse – représentations théâtrales – devait détruire les représentations négatives qui sont très souvent projetées dans l'espace public par les médias. Par-là, les pouvoirs publics cherchaient, en analysant cette action politique au sens de Bourdieu (1982), à produire des représentations qui leur permettaient d'agir sur les acteurs du système touristique. Ils influencent indirectement les firmes touristiques en exerçant une influence directe sur les flux de touristes par les mythes, les images et les discours publicitaires. À titre d'exemple, la rénovation urbaine était concentrée sur les 45 hectares qui constituaient les contours spéciaux à l'intérieur

desquels se tenait l'exposition. Ces travaux visaient en effet à montrer aux touristes l'image d'une ville moderne qui répond à leur quête de confort existentiel. En clair, l'organisation de l'Exposition universelle de Port-au-Prince était, pour les pouvoirs publics une possibilité de produire des représentations qui rendent visible leur collaboration pour les acteurs du système d'économie politique internationale dans l'intérêt de les porter à prendre le risque de la production. L'objectif pour les pouvoirs publics consiste en effet à se reproduire en profitant des opportunités qu'offre l'industrie naissante du tourisme, industrie pour laquelle Haïti présente de nombreux atouts tels que la mansuétude de son climat, la richesse et l'authenticité de son patrimoine culturel tel que son histoire, son art et son artisanat. L'élaboration des politiques publiques et la mise en place des programmes d'aménagement du territoire ont créé les conditions de la naissance et de la diffusion du tourisme.

À cet effet, Sarrasin et Renaud (2015) font remarquer que ces politiques publiques, portées sur un effort d'institutionnalisation de l'industrie du tourisme (création d'organes étatiques, l'adoption de lois régissant son fonctionnement), ont contribué à mettre en place au fil du temps, grâce aux conditions qu'elles créent, une véritable industrie économique. Ainsi, Haïti a su se faire connaître très tôt comme une destination touristique très prisée dans la Caraïbe (Sarrasin et Renaud, 2015). À la fin de la première moitié du XIXe siècle, Haïti attire des voyageurs venus du monde entier, et en particulier ceux des États-Unis. À travers ces arrivées aux effectifs sans cesse croissants dans les années 50, se développe une véritable industrie, avec ses entreprises et ses marchés qui transforment et structurent de plus en plus l'appareil de production. Cette industrie a ensuite poursuivi une trajectoire cyclique qui, selon Séraphin (2014 : 68-69), se structure en cinq grandes périodes. Le graphique suivant illustre les phases d'évolution de cette industrie.



Sources : Combinaison de sources : ministère du Tourisme d'Haïti et Organisation mondiale du Tourisme

Graphique 5.2 : Évolution du tourisme haïtien, 1950-2013

La période du début allant de 1945 à 1964 marque l'âge d'or du tourisme haïtien (Séraphin, 2014 ; Sarrasin et Renaud, 2015). Elle est apparue avec la filiation de l'exposition internationale et est marquée d'un fort développement des infrastructures urbaines (Sarrasin et Renaud, 2015 ; Séraphin, 2014). Séraphin (2014 : 69) souligne que ces infrastructures correspondent sur le plan touristique à la construction de nombreuses installations d'hébergement telles qu'« hôtels Oloffsson, Kinam, El Rancho, le Manoir Alexandra, le Macaya Beach Hôtel, Montjoli ». Grâce à ses nombreux atouts, Haïti a su charmer à ce début des visiteurs de partout et particulièrement, pour sa proximité, ceux de l'Amérique du Nord. Sarrasin et Renaud (2015) rapportent que cette période a connu un dynamisme très soutenu et indiquent que « [d]ans la région, seule l'île de Porto-Rico recevait un plus grand nombre de visiteurs. En huit ans, de 1951 à 1959, le nombre de touristes de séjour a été multiplié par 1 200 %, passant de 10 788 en 1951 à 145 000 en 1959 » (Sarrasin et Renaud, 2015 : 3).

Pourtant, cette tendance s'était révélée très tôt éphémère et a poursuivi une évolution en dent-de-scie. Jules et *al.*, (2006) note que, après cette période de croissance, les arrivées de touristes en provenance des États-Unis ont connu une

décélération spectaculaire pour atteindre un plancher de 6 090 arrivées en 1964. Cette baisse a considérablement impacté les arrivées totales. Musset (1970 : 134) rapporte qu'« après avoir passé de 12 000 en 1950 à 91 000 en 1961, le flux total de touristes est tombé à 17 000 en 1964 ». Ensuite, il a repris l'année suivante sa tendance haussière en réalisant un bond de 50 %. Cette performance a en effet touché tant les arrivées de voyageurs que leurs dépenses globales (Musset, 1970 : 134). La croissance des arrivées a poursuivi jusqu'en 1972, date de l'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Duvalier, où l'on dénote un nombre de 67 625 visiteurs (Sarrasin et Renaud, 2015).

Ces faits sont en effet reliés à la deuxième période dans la classification de Séraphin (2014). Celui-ci précise que cette phase est marquée sur le plan politique « par un semblant de démocratie de la politique de Jean-Claude Duvalier » et dénote une « reconstitution du tissu touristique de l'espace haïtien » (Séraphin, 2014). Elle se traduit par l'extension à d'autres régions géographiques de l'écoumène touristique haïtien. Séraphin (2014) mentionne en effet, pendant cette période, un ensemble de réalisations de modification du potentiel touristique ; desquelles mentionne-t-il la mise en place d'infrastructures publiques favorisant une plus grande mobilité des individus, l'accroissement de la capacité d'accueil des visiteurs et l'émergence de clubs de divertissement. À ce titre, il cite la construction de la route reliant Port-au-Prince à Jacmel en 1976 ; de l'hôtel La Jacmélienne et d'un Club Méditerranée en 1981 sur la côte des Arcadins (Séraphin, 2014). Nonobstant ces cycles, l'activité touristique était prospère et générait de grandes retombées pour l'économie et la population. Par exemple, les revenus générés par le tourisme haïtien à cette époque dépassaient largement celle de sa voisine de l'est, la République dominicaine, qui basait son activité économique sur l'industrie sucrière (Séraphin, 2014). Musset (1970 : 134) souligne qu'en 1955, les dépenses des touristes étaient évaluées à environ 6 millions de dollars ; elles ont atteint le nombre de 8 millions en 1961 avant de tomber à 1,7 million en 1964. Cette performance mitigée a duré une quinzaine d'années soit jusqu'en 1979 pour voir la destination accueillir un nombre au-dessus de 300 000 visiteurs. Les flux ont de nouveau ensuite décliné rapidement

à moins de 239 200 arrivées en 1987, date marquant la fin du règne des Duvalier (Séraphin, 2013).

Jeannite et Lapointe (2016) observent que les décennies qui suivent, ce qui correspond à la troisième période, ont vu l'activité touristique se contracter très fortement et celle-ci procure des retombées de plus en plus marginales sur l'économie. En fait, la chute du régime de Duvalier, en 1986, a fait entrer Haïti dans une ère de tâtonnement politique qui interprété sur le plan international par une république instable et dangereuse. Cette représentation d'Haïti dans les pays émetteurs du tourisme international a fortement terni son image touristique ; ce qui induit conséquemment le déclin progressif de cette activité (Séraphin, 2014). Par exemple, en 1987, le Club Magic Haïti (propriété du Club Med) a définitivement cessé ses activités. De plus, le nombre des arrivées de touristes a chuté considérablement passant de 239 200 en 1987 à 108 868 en 1995, soit une baisse de plus de la moitié (-54,5 %) en huit ans ». Cette décélération de la fréquentation a engendré conséquemment une baisse substantielle des revenus touristiques. D'après le WTTC (2015), cette contribution au produit intérieur brut accuse une faible proportion et se mesure en 1995 à 9,5 % et ce secteur n'emploie que 8,2 % de la population active incluant les emplois indirects alors que la moyenne régionale et mondiale se chiffre respectivement 13,0 % à 9,4 %. Les recettes sont évaluées en 1995 à environ 54 millions de dollars américains, soit environ 10 % des exportations totales.

De nombreux auteurs (Sarrasin et Renaud, 2015 ; Séraphin, 2010 ; Dupont, 2009 ; Théodat, 2004) soutiennent que les fluctuations de l'activité touristique en Haïti sont intimement liées, depuis les années 1960, à l'instabilité politique chronique du pays. Pour Sarrasin et Renaud (2015 : 4), cette situation affecte directement l'organisation structurelle du tourisme, car, malgré plusieurs tentatives publiques et privées dont l'industrie est question, « le gouvernement haïtien a été incapable de mettre en œuvre une action suffisamment structurante dans ce secteur ». Dupont (2009) avance qu'Haïti est de moins en moins visitée de nos jours « en raison de son instabilité politique, de l'insécurité qui y règne au quotidien et de la faiblesse

de ses principales infrastructures socio-économiques, et notamment touristiques ». Séraphin (2010) a pour sa part renchéri en soutenant que le déclin de la suprématie de la destination d'Haïti, après avoir été la première dans la Caraïbe dans les années 1940–1960, est fortement lié à la dictature des Duvalier. Pourtant, depuis 1996, les pouvoirs publics ont élaboré un ensemble de politiques publiques qui se proposent d'institutionnaliser et de planifier le tourisme dans l'objectif, soutient-il, d'impulser la croissance et le développement du pays.

5.3. Les politiques des institutions supranationales et le développement : Les arguments d'internalisation du tourisme dans le processus politique depuis le premier plan directeur du tourisme de 1996

La diffusion du tourisme en Haïti et son importance de plus en plus croissante depuis la fin des années 90 dans la structure productive et dans les politiques publiques expriment, selon les pouvoirs publics, une stratégie de croissance et de développement économique. Le développement est généralement évoqué par la puissance publique pour justifier les nombreuses décisions en tourisme tels les allocations budgétaires ou le financement des projets d'infrastructures touristiques. Dès lors, il apparaît que le développement se pose en déterminant de l'action des pouvoirs publics dans le tourisme. La diffusion du tourisme en Haïti rentre dans une vision du développement portée par les institutions supranationales qui consiste à ouvrir le marché, abolir les droits de douane et assainir les finances publiques.

Cette vision du développement a été élaborée dans le contexte de ralentissement de l'économie mondiale à la suite du premier choc pétrolier survenu au début des années 70. La stratégie de croissance préconisée, dans ce contexte, consistait à désengager l'État dans le processus économique. Cette stratégie, connue dans les pays en développement sous le nom de politiques d'ajustement structurel, a été appliquée en Haïti depuis 1987 sous les impulsions des institutions de Bretton Woods. En fait, depuis 1987, le gouvernement haïtien a entamé une politique d'ouverture du marché sur l'extérieur visant, selon ce que rapportent les articles de journaux (François, 2009 ; Adam, 2009 ; Alter Presse, 2006), libérer le pays du

sous-développement. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont convaincu les pouvoirs publics de baisser les droits de douane et le taux d'imposition sur les revenus des entreprises et d'élaborer des politiques publiques visant le développement des secteurs pour lesquelles le pays dispose des ressources naturelles et des dotations en facteurs. Ces conditions se trouvent parmi les nombreuses contraintes imposées aux gouvernements haïtiens et attachées aux contrats de prêts et d'aide publique au développement (APD) accordé au pays. Haïti est alors passée d'un régime de douane fermé et réglementé à l'un des régimes les plus ouverts aux échanges commerciaux dans les Caraïbes et l'Amérique latine (Alter Presse, 2006). Comme la structure tarifaire est le plus important outil de financement du trésor public en Haïti, les pouvoirs publics ont dû, pour compenser les manques à gagner de recette liée à la baisse des droits de douane, appliquer un ensemble de politiques publiques tels qu'un régime fiscal incitatif pour faciliter l'implantation des firmes multinationales, notamment en tourisme.

Ainsi, Haïti s'est doté en 1996 d'un premier plan directeur du tourisme. Ce plan se proposait principalement de développer les trois régions (la côte atlantique, la côte caribéenne et la région de l'Ouest) considérées comme prioritaires à partir de leurs dotations en facteur à savoir leur patrimoine naturel, culturel et historique. Il visait aussi le développement de la côte des Arcadins grâce à l'implantation d'hôtels de luxe. Le tourisme est élevé au rang de priorité nationale par les différents gouvernements qui le considèrent comme une activité économique stratégique et un outil de développement local. Le Plan directeur du tourisme de 1996 prévoyait la construction de 4 000 chambres d'hôtel et la création de 30 000 emplois à l'horizon de 2004. Comme les objectifs de ce plan n'ont pas été atteints, le pays a élaboré un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui préconise le tourisme comme vecteur de croissance économique et de création d'emplois. On y consacre 32 fiches de projet touristiques. Après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, les prévisions ont été révisées pour prendre en compte le nouveau contexte économique et politique du pays. Le tourisme est de nouveau considéré parmi les secteurs clés de l'économie dans le Plan stratégique de développement pour Haïti (PSDH). Ce dernier privilégie l'investissement touristique, notamment

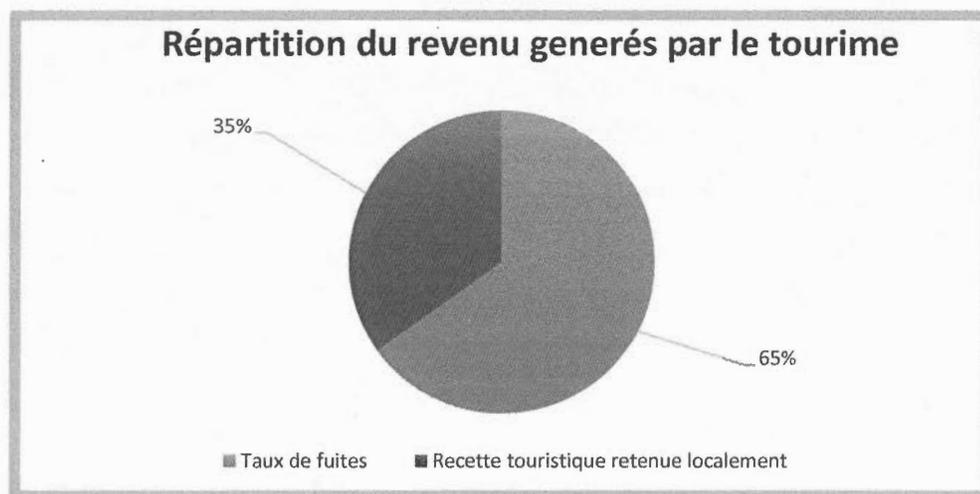
l'amélioration du cadre réglementaire et fiscal, la recherche des investisseurs, le développement des infrastructures d'accueil, la mise en valeur du patrimoine touristique ; la promotion, notamment pour la réhabilitation et la restauration de l'image d'Haïti ; l'éducation pour améliorer le savoir-faire en matière de gestion du tourisme et la gouvernance avec le renforcement institutionnel (Gouvernement de la République d'Haïti, 2012).

Dans ces conditions, le tourisme s'est vu associer au développement dans un discours politique très actif dans l'espace public. Les acteurs politiques utilisent ce discours pour justifier les projets d'infrastructures touristiques et les projets de mise en tourisme de certains territoires. Par exemple, lors de la construction du quai de croisière de Labadie et de l'exécution du projet de « développement touristique de l'Île-à-Vache », les représentants des pouvoirs publics défendent, à chaque fois, leurs décisions dans l'espace public en articulant un discours qui relie le tourisme au développement.

Ces différents plans ont insufflé un nouveau départ au secteur touristique. Le tourisme est devenu depuis lors une priorité nationale sur laquelle s'appuient tous les plans de dynamisation économique élaborés par les gouvernements qui se sont succédé pour créer des emplois, redynamiser l'économie et parvenir à la croissance. Comme le montre Séraphin (2014), des changements majeurs se sont survenus depuis ce temps. On dénote une augmentation substantielle du niveau d'investissements touristiques tant publics que privés. La part du tourisme dans le budget a augmenté de manière substantielle soit de 10 % au rythme moyen annuel au cours de la période allant de 2006 à 2016. La formation brute de capital fixe privé est passée de 1 345 000 en 2006 à 345 423 867 de dollars américains en 2015 représente une croissance de plus de 100 % (ministère du Tourisme, 2016). Ces investissements induisent une nette amélioration à la fois quantitative et qualitative de la capacité d'accueil notamment par l'ajout d'hôtels confortables et luxueux de quelques chaînes internationales. Globalement le nombre de lits passe de 1620 en 2006 à 2180 en 2016 (ministère du Tourisme, 2016). Comme le montre le tableau 5.1, la contribution du tourisme au PIB a maintenu une tendance haussière

et se mesure en moyenne annuelle pour la période allant de 2006 à 2016 à 8 %. Ces cinq dernières années sont surtout marquées par l'exécution d'un nouveau programme de développement du secteur qui privilégie entre autres une stratégie très agressive de promotion en vue de stimuler la demande sur les grands bassins émetteurs. Malgré cela, Haïti demeure en marge de la dynamique touristique caribéenne et mondiale ; même si globalement sa relation au tourisme se voit positivement se modifier sur ces cinq années.

Les entrées internationales de touristes de séjour ont affiché une augmentation presque ininterrompue, passant de 145 969 en 1995 à 515 804 en 2015 soit une augmentation de 253 % en 20 ans (CTO, 2015). En 2014, on estime que 673 501 croisiéristes ont fait une escale en Haïti. Toutefois, la contribution du tourisme au PIB demeure très faible, notamment en vertu du fort taux de fuite de devise qu'il engendre. Comme on peut le constater sur le graphique 5.2, le taux de fuite représente 65 % des revenus générés par le tourisme, ce qui signifie que pour chaque dollar dépensé par un touriste qui séjourne en Haïti, 65 centimes est retourné dans le pays émetteur de ce touriste. Par conséquent, nous pouvons soutenir que l'apport de l'activité touristique sur l'économie reste marginal.



Source : préparé par l'auteur à partir des données de WTTC, 2016.

Graphique 5.3 : Indicateurs de fuite des revenus générés par le tourisme

La marginalité de l'apport du tourisme est illustrée dans le tableau 5.1. Celui-ci présente la contribution du tourisme à l'économie haïtienne pour la période allant de 1995 à 2016. La plus forte contribution observée est réalisée en 2016 ; elle se mesure à 992 millions de dollars, alors que seulement 35 % de ce montant profite à l'économie du pays. Comme le fait remarquer Dupont (2015) dans son analyse des apports économiques du tourisme dans les petites économies insulaires, l'une des causes qui semblent expliquer les limites de la contribution du tourisme à l'économie haïtienne est les contraintes structurelles du secteur. Parmi ces dernières, on retient, une forte propension de l'industrie à consommer des produits d'importation pour la production de son activité, ce qui occasionne les importantes fuites de devises observées. L'argumentation développée est que le secteur touristique entretient des liens importants avec le secteur des transports et les industries de la construction et agricole. La production du service touristique nécessite aussi l'utilisation des biens manufacturés tels que dans l'ameublement et les appareils manufacturés. Or, l'économie haïtienne ne se révèle pas en mesure de produire ces biens localement. Leur importation engendre par conséquent d'importantes fuites de devises renforçant ainsi les déséquilibres de la balance commerciale et de la balance des paiements.

[Pages manquantes]

Tableau 5.1 : Contribution du tourisme à l'économie haïtienne pour la période allant de 1995 à 2016, prix réel 2016 – valeur en milliard de dollars US

Haïti	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1.— Contribution totale du tourisme au PIB	0,536	0,554	0,564	0,573	0,514	0,487	0,423	0,462	0,463	0,394	0,32	0,421	0,441	0,742	0,801	0,538	0,681	0,758	0,85	0,839	0,971	0,972
2.— Contribution directe du tourisme au PIB	0,185	0,172	0,176	0,185	0,171	0,167	0,144	0,158	0,163	0,137	0,114	0,152	0,161	0,25	0,287	0,201	0,251	0,255	0,291	0,304	0,335	0,332
3.— Revenu du tourisme (Consommation touristique)	0,51	0,45	0,46	0,48	0,48	0,51	0,45	0,48	0,52	0,43	0,36	0,44	0,48	0,68	0,76	0,66	0,72	0,72	0,81	0,85	0,91	0,91
3.1.— Dépenses du tourisme international	0,291	0,25	0,26	0,279	0,271	0,289	0,245	0,274	0,277	0,187	0,154	0,213	0,27	0,479	0,56	0,473	0,533	0,513	0,614	0,646	0,7	0,689
3.2.— Dépenses du tourisme interne (y compris les dépenses gouvernementales)	0,222	0,204	0,203	0,199	0,208	0,217	0,204	0,204	0,24	0,24	0,207	0,226	0,214	0,205	0,196	0,184	0,186	0,206	0,2	0,202	0,214	0,221
4.— Consommation intermédiaire de l'industrie touristique (y compris les importations)	0,328	0,282	0,287	0,294	0,308	0,339	0,305	-0,32	0,354	-0,29	0,247	0,287	0,323	0,434	-0,47	0,456	0,469	0,463	0,522	0,544	0,579	0,577
Investissement en capital	0,02	0,06	0,06	0,05	0,04	0,02	0,02	0,01	0,02	0,01	0,02	0,04	0,07	0,09	0,108	0,1	0,11	0,109	0,117	0,129	0,134	0,129
5.— Contribution directe de l'industrie du tourisme à l'emploi	56,8	53,16	54,53	57,77	53,68	53,59	47,96	54,19	56,97	50,88	42,71	56,9	59,67	94,05	106,6	72,15	86,24	90,1	97,67	107,7	119,5	117,8
6.— Contribution totale de l'industrie du tourisme à l'emploi	169,4	175,5	178,4	182,8	164	158,3	142,7	160,4	164,3	148,7	121,5	160,5	166,4	283,8	302,8	200,9	243,9	277,4	297,3	306,6	357,3	356,1
7.— Autres indicateurs Expenditure on outbound travel	0,109	0,139	0,209	0,3	0,28	0,356	0,354	0,397	0,471	0,308	0,243	0,319	0,398	0,435	0,502	0,465	0,472	0,479	0,41	0,463	0,445	0,447

Source : préparé par l'auteur à partir des données de WTTC, 2016

La diffusion du tourisme en Haïti illustre la structure du pouvoir dans le système d'économie politique internationale. Ce processus de diffusion, peut-on constater, s'inscrit dans le cadre de la composition des rapports d'influence d'une part entre les acteurs dominants de l'ÉPI c'est-à-dire les multinationales touristiques, les institutions supranationales et les États-nations les plus pourvus en puissance d'agir; et d'autre part, les États-nations les moins puissants dans le système international. Ces acteurs dominants influencent les acteurs locaux à élaborer des politiques publics (politiques fiscales, politiques d'investissements, plan de développement...) qui impulsent la croissance de l'activité touristique. L'analyse contextuelle du cadre dans lequel ces politiques sont élaborées montre que la source d'influence sous-jacente définissant ce jeu économique et social en Haïti se trouve dans la puissance structurelle du système d'économie politique internationale. L'adoption du tourisme comme vecteur de croissance et de développement par les pouvoirs publics, sa diffusion et sa croissance progressive dans la structure de production illustre un exercice subtil de l'hégémonie des acteurs dominants de l'ÉPI tels le FMI, la Banque mondiale et les multinationales touristiques sur le système local. Nous avons observé un mécanisme de déploiement de cette hégémonie qui s'articule autour de deux axes distincts et complémentaires. D'abord, elle se manifeste dans un discours, porté par les acteurs dominants, qui enchâsse le tourisme dans le développement. Le développement, une réalité socio-économique d'un groupe de pays – les pays occidentaux - que l'on objective sous forme de savoir technique d'une utilité pratique afin de l'imposer comme réalité d'étendard aux États-nations les moins puissants. C'est ce que Strange nomme une valeur prioritaire qui, par le fait même qu'elle est présentée comme un savoir scientifique, prend la force de pratiques obligatoires qui imposent et renforcent l'adhésion de tous les acteurs. Ainsi, son association avec le tourisme permet de légitimer les politiques publiques qui déterminent la diffusion de cette industrie en Haïti. L'imposition de ces valeurs au système local haïtien se faisant, soit subtilement, en prenant la forme d'un idéalisme économique et social, soit en les incluant dans les accords économiques (Accords de prêt, moratoire et exonération fiscale...). Ensuite, cette hégémonie se manifeste dans les négociations économiques donnant lieu à ces accords suscités ; ce qui se révèle possible à cause des déséquilibres

fondamentaux du système d'ÉPI dont la réalité se fonde sur rassemblement d'acteurs inégaux en puissance d'agir. Cette analyse se justifie par le fait que le tourisme ne tient pas sa promesse d'impulser la croissance et créer des emplois. Le tableau 5.1 permet de constater que la contribution du tourisme à la croissance n'a jamais atteint la barre d'un milliard de dollars alors que de taux de fuite de cette contribution se mesure à 65 %. L'activité touristique se produit en dehors du reste de l'économie en accusant une forte propension à la consommation de biens importés. L'activité touristique qui se diffuse est alors produite par les multinationales touristiques qui produisent des biens et des services à partir de produits importés pour une clientèle étrangère. Tous les profits générés par cette activité sont retournés dans les pays d'origine de ces firmes ne laissant ainsi qu'un effet marginal sur l'économie locale. Ainsi, ces faits nous permettent de soutenir que la diffusion de l'activité touristique en Haïti contribue à la reproduction des déséquilibres fondamentaux du système d'ÉPI à savoir un rapport de pouvoir politique et d'influence économiques en faveur des acteurs dominants. La diffusion du tourisme est la résultante de ces déséquilibres, car, nonobstant les retombées marginales de cette activité sur l'économie (faible contribution du tourisme au PIB, taux de fuite élevé, faible taux d'embauche...), les pouvoirs publics n'ont cessé d'engager d'importantes ressources à sa diffusion, ce qui justifie que les déterminants de ces politiques publiques sont exogènes au système local.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

6.1. La diffusion du tourisme : un élément d'une heuristique de reproduction des élites

L'examen en profondeur du processus de diffusion du tourisme en Haïti permet de constater que ce phénomène n'est pas à considérer comme un simple moyen de production et de création d'emploi. En faisant du tourisme un outil de développement, les élites parviennent à créer de nouvelles formes de reproduction sociale et économique. En effet, l'ensemble des emplois créés par l'activité touristique, les taxes versées par les entreprises touristiques et les effets multiplicateurs du tourisme sur les autres branches de l'économie constituent généralement les arguments qui justifient le discours qui enchâsse le tourisme dans le développement. Pourtant, peut-on constater, en Haïti ces enjeux de la diffusion de l'activité touristique éloignent grandement ces indicateurs de développement. En fait, le tourisme ne représente ni un pourvoyeur de taxes ni un générateur d'emplois. Il domine plutôt dans les politiques publiques (document de planification du développement, textes de loi, politique d'exonération fiscale...). Les firmes multinationales touristiques qui se sont implantées en Haïti grâce à ces dispositifs publics ainsi qu'en association avec les élites locales paraissent les seules bénéficiaires de ce processus de diffusion du tourisme. Ainsi, la compréhension du tourisme comme une heuristique de reproduction des élites a pris tout son sens.

Pour effectuer une telle analyse, nous avons recouru à l'approche de Strange de la structure des pouvoirs. Nous avons posé la question de savoir comment le système d'économie politique internationale influence la diffusion du tourisme en Haïti ? Nous avons analysé cette question sous le prisme de l'économie politique internationale en posant l'hypothèse que la mondialisation du secteur touristique —

délocalisation des firmes multinationales touristiques, flux d'investissements directs étrangers dans le tourisme, homogénéisation du produit touristique, etc. — dans son axe nord-sud, participe à la diffusion d'un modèle de production dans les pays en développement. Nous avons compris que ce modèle façonne la structure productive de l'économie haïtienne, c'est-à-dire il contribue au déploiement des firmes multinationales touristiques en Haïti et il influence les politiques publiques en tourisme. De ce point de vue, le tourisme représente un succès pour ces entreprises et les élites qui ne cessent de l'enchâsser dans le développement comme argument de son internalisation dans le processus politique.

En effet, nous avons constaté que ce succès du discours sur le tourisme dans l'économie haïtienne est d'abord politique. Il se révèle une forme d'interventionnisme de substitution des acteurs du système d'économie politique internationale dans le processus politique haïtien. L'association du tourisme au développement participe d'une démarche de légitimation. Par le tourisme, les acteurs dominants instrumentalisent la dimension des croyances sur le développement comme une valeur prioritaire. Les acteurs du système d'économie politique internationale élaborent ce discours en vue d'influencer les acteurs locaux dans le processus d'élaboration des politiques publiques dans le domaine touristique.

Les acteurs locaux se sont approprié ce discours en vue de servir leur intérêt de reproduction dans le corps social : les élites économiques se l'approprient pour garder leur hégémonie économique tandis que les acteurs politiques en ont fait un instrument de lutte de pouvoir. Par là, les acteurs locaux offrent une collaboration intéressée aux acteurs dominant de l'ÉPI. Cette collaboration intéressée participe d'une adhésion de survie du système local à un ordre économique et politique du monde. En Haïti, ce succès s'explique par le fait que les élites se sont vu déposséder, à cause de la montée de la mondialisation, de leurs outils traditionnels de reproduction dans le corps social. Elles ont vu dans l'avènement de tourisme un vecteur potentiellement important de reproduction offrant un nouvel espace d'expression de l'accumulation du capital, de domination des rapports sociaux de

production et un nouvel outil de communication politique. Le tourisme devient alors le lieu où circulent les nouveaux discours dominants, notamment celui sur le développement.

Ces élites offrent une collaboration intéressée aux acteurs du système d'économie politique internationale comme une heuristique de reproduction. Cette collaboration intéressée se déploie dans le discours politico-économique qui enchâsse le tourisme dans le discours sur le développement. Ce discours sert d'argumentation qui légitime l'internalisation du tourisme dans le processus politique, notamment sous la forme de politique publique. Cette réflexion démontre en effet que la diffusion du tourisme en Haïti s'inscrit dans la dynamique de reproduction des déséquilibres fondamentaux du système économique mondial. L'internalisation du tourisme dans les politiques publiques, ce qui détermine la structure productive, participe d'une adaptation du système économique local à un mode de production mondiale dictée par l'accélération de la mondialisation. Le tourisme participe de ce déséquilibre fonctionnel permettant de reproduire cet ordre du monde. Ainsi, le tourisme incruste le processus politique, domine les politiques publiques et la structure de production en Haïti.

Références :

ADAM, Sylvia (2009) *Liberalization without decentralization: Haiti under Namphy and Delatour, 1986-1987*, A thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for a degree of Master of Arts, Florida International University, Miami: United States of America.

Alter Presse (2006) « Retour sur les causes de l'échec des programmes d'ajustement structurel (PAS) en Haïti », *Alter Presse*, Port-au-Prince : Haïti

AMIROU, Rachid (2012) *L'imaginaire touristique*, CNRS Édition : Paris, 357 p.

ANDRE, Rauch (2001) « Laurent Tissot, Naissance d'une industrie touristique, Les Anglais et la Suisse au XIXe siècle » *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, numéro 3, pp. 769-771.

ASHLEY, Caroline; Peter DE BRINE; Amy LEHR et Annah WILDE (2007) « The Role of the Tourism Sector in Expanding Economic Opportunity » *The Fellows of Harvard College, Overseas Development Institute International Business Leaders Forum*: Cambridge, 54 p.

BARDAKÇI, Özkan ; Marie CHABROL, Claire GERARDOT et Maie Gérardot (2015) *La mondialisation - Rapports de force et enjeux*, Boréal : France, 380 p.

BECKER, Gary S, (1964) *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, University of Chicago Press: Chicago, 381 p.

BEKRI, Fathi El (2011) « Tourisme, développement et durabilité en Tunisie », Chapitre 10 DANS *Tourisme et patrimoine, une dialectique et développementale*, sous la direction de Jean-Marie BRETON, Édition Karthala : Paris, pp. 183-218.

BENSIMON, Fabrice (2001) « Laurent TISSOT, Naissance d'une industrie touristique, Les Anglais et la Suisse au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, volume 23, pp. 236-237.

BERNARDIN, Ernst A. (2006) *Histoire économique et sociale d'Haïti de 1804 à nos jours : l'État complice et la faillite d'un système*, Imprimatur : Port-au-Prince, 239 p.

BERTALANFFY, Ludwig Von (1968) *Théorie générale des systems*, Dunod : Paris.

BERTRAND, Badie et Marie-Claude SMOUTS (1999) *Les États modernes en Occident et leurs rapports avec les citoyens*, Le retournement du monde, Presses de Sciences Po et Dalloz : Paris.

BOURDIEU, Pierre (1982) *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Fayard : Paris, 239 p.

BRIDA, Juan Gabriel et Wiston A, RISSO (2010) « Tourism as a determinant of long-run economic growth » *Journal of Policy Research in Tourism, Leisure and Events*, volume 2, numéro 1, pp. 14-28.

CAZES, Georges (1995) *Le tourisme en France*, Presses Universitaires de France : Paris.

CAZES, Georges et Georges COURADE (2004) « Les masques du tourisme » Introduction DANS *Tiers-Monde*, sous la direction de Georges Cazes et Georges Courade, tome 45 numéro 178, pp. 247-268.

CHAVAGNEUX, Christian (1998) « Peut-on maîtriser la mondialisation ? une introduction aux approches d'économie politique internationale » *Économie et sociétés*, numéro 4, pp. 25-68.

CHAVAGNEUX, Christian (2007) « Les acteurs de la mondialisation », DANS *Les enjeux de la mondialisation*, sous la direction Pascal Cabemal, La Découverte : Paris, pp.41-59.

CHAVAGNEUX, Christian (2010) « La diffusion du pouvoir et la non-gouvernance », *Cain info*.

CHEN, L, et L, DEVEREUX (1999) « Tourism and Welfare in Sub-Saharan Africa: a theoretical Analysis », *Journal of African Economies*, volume 8, numéro 2, pp. 511-522.

CNUCED — CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (2013), « Tourisme durable: contribution à la croissance économique et au développement durable », Genève.

CORTES-JIMENEZ, Isabel (2008) « What type of tourism matters for the regional economic growth? The cases of Spain and Italy » *International Journal of Tourism Research*, volume 10, numéro 2, pp. 127-139.

CORTES-JIMENEZ, Isabel et Manuela PULINA (2010) « Inbound tourism and long-run economic growth », *Current Issues in Tourism*, volume 13, numéro1, pp. 61-74.

CRUSOL, Jean (2011) *Le développement de la Caraïbe : les leçons de cette fin de siècle*, Editions caribéennes : Paris, 346 p.

CTO — Caribbean Tourism Organization (2015) « Latest monthly statistics », *Caribbean Tourism Organization* : Barbados.

De KADT, Emmanuel (1979) *Tourisme, passeport pour le développement*, Economica : Paris, 345 p.

DEFARGES Philippe Moreau (2000) « Mondialisation, L'irréversible et l'irrésolu », *Le Débat*, numéro 112, pp. 102-105.

DIAMOND, Jared (1997) *De l'inégalité parmi les sociétés*, Essai su l'homme et l'environnement dans l'histoire, Gallimard : Paris, 704 p.

DUPONT, Louis (2009) « Coïntégration et causalité entre développement touristique, croissance économique et réduction de la pauvreté : cas de Haïti », *Études caribéennes*, volume 13, numéro 14.

DUPONT, Louis (2015) « La relation entre tourisme, croissance et développement inclusifs dans les petites destinations insulaires de luxe : l'exemple d'Anguilla dans la Caraïbe », *Études caribéennes*.

DUPONT, Louis (2015) « La relation entre tourisme, croissance et développement inclusifs dans les petites destinations insulaires de luxe : l'exemple d'Anguilla dans la Caraïbe », *Études caribéennes*, volume 30.

DWYER, Larry, Peter FORSYTH et Wayne DWYER (2010) *Tourism economics and policy*, Channel View Publications: Bristol, Buffalo and Toronto, 855 p.

FERRARESE, Estelle (2011) *À propos de Niklas Luhmann, Systèmes sociaux, Esquisse d'une théorie générale*, Presses de l'Université Laval : Québec, 576 p.

FRANCOIS, Jeannot (2009), « L'application de la politique d'ajustement structurel en Haïti », *Le Nouvelliste*, Port-au-Prince : Haïti

FROGER, Geraldine (2010) (sous la direction de) (2010) *Tourisme durable dans le Sud ?* Bruxelles : Peter Lang, Coll, « EcoPolis no 11 », 316 p.

GAY, Jean-Christophe (2000) « L'île-hôtel, symbole du tourisme maldivien », *Université de Montpellier* : Montpellier.

HAURIOU, Maurice (1900) *Précis de droit administratif et de droit public général*, L, Larose et Forcel : Paris, 896 p.

HILLALI, Mimoun (2003) *Le tourisme international vu du Sud*, Presse de l'Université du Québec : Québec, 217 p.

IHSI — INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (2014) « Les comptes économiques en 2014 » *Presse Nationale* : Port-au-Prince, Haïti.

JAQUET, Christophe (2001) « Le système mondial de Susan Strange » *Politique étrangère*, numéro 2, pp. 433-447.

JEANNITE, Sadaïs et Dominic LAPOINTE (2016), « La production de l'espace touristique de l'Île-à-Vache (Haïti) : illustration du processus de développement géographique inégal », *Études caribéennes*.

JONATHAN Mitchell and Caroline ASHLEY (2010) *Tourism and Poverty Reduction: Pathways to Prosperity* by Jonathan Mitchell and Caroline Ashley.

JULES, L. et K. T. LAPLANCHE (2006) « Le tourisme en Haïti : diagnostic, stratégies, perspectives », présenté dans le cadre de *Tourisme et développement durable*, Université Quisqueya, *CEREGMIA* : Haïti, pp. 281-304.

KATIRCIOGLU, Salih (2009) « Tourism, trade and growth: the case of Cyprus, *Applied Economics* », *Applied Economics*, volume 41, numéro 21, pp. 2741-2750.

KEBABDJIAN, Gérard (2006) « Introduction, De l'économie internationale à l'économie politique internationale », in Pierre Berthaud et *al.*, *La question politique en économie internationale*, La Découverte, pp. 9-21.

LUHMANN, Niklas (1995) *Social systems*, Stanford University Press: Stanford.

MALET, Régis (2010) « Mondialisation, Recherche et formation » *Recherche et formation*, numéro 65, pp. 89-104

MELH, L. (1973) « Introduction » dans R, BARETJE et P, DEFERT, *Aspects économiques du Tourisme*, Administration Nouvelle : Nancy, pp. 10-26.

MICHEL, Franck (2011) « Le tourisme international, un nouvel impérialisme ? », dans *Tourisme, Patrimoines et Mondialisation*, sous la direction Jean-Marie FURT et Franck MICHEL, L'Harmattan : Paris, PP. 165-203.

MILLARD, Éric (1995) « Hauriou et la théorie de l'institution », *Droit et société*, numéro 30-31, pp. 381-412.

MINISTÈRE DU TOURISME HAÏTI (2011) « Bulletin de statistiques touristique » *ministère du Tourisme Haïti* : Port-au-Prince, volume 4, numéro 4, 25p.

MONGIN, Olivier (2005) *La condition urbaine : La ville à l'heure de la mondialisation*, Éditions du Seuil : Paris, 352 p.

MONNET, Éric (2007) « La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme », *Tracés, Revue de Sciences humaines*, volume 12, numéro 13, pp. 103-120.

MORISSET, Lucie (2012) « Un savoir, des regards — voir et comprendre le tourisme aujourd'hui », Avant-propos dans *Épistémologie des études touristiques*, sous la direction de Lucie K, MORISSET, Bruno SARRASIN et Guillaume ÉTHIER, Presse de l'Université du Québec : Québec, PP, XII-XXXIV.

MUSSET, Pierre-Jérôme (1970) « Problèmes de la croissance économique d'Haïti », Thèse présentée à la Faculté des Sciences Sociales de L'Université d'Ottawa pour l'obtention de la maîtrise en économie, Ottawa.

NIETZSCHE, Friedrich (1901) *Aurore Réflexions sur les préjugés moraux*, Traduction par Henri Albert, Mercure : France, volume 7, 439 p.

NOEL, Ulrick-Emmanuel (2011) « repenser le rôle de l'état dans le développement du tourisme en Haïti, Lenouvelliste, Port-au-Prince : Haïti

OMT – ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (2016) « Baromètre OMT du tourisme mondial », volume 14, Organisation mondiale du tourisme : Madrid, Espagne.

PANAHI, Hossein; Siab MAMIPOUR et Kaveh NAZARI (2014) « Tourism and economic growth: a time-varying parameter approach » *Anatolia: An International Journal of Tourism and Hospitality Research*, Volume 6, numéro 9, pp. 26-47.

PAQUIN, Stéphane (2010) *Théorie de l'économie politique internationale*, Presse des sciences po : Paris, 359 p.

PERKINS, H, Dwight ; Steven RADELET et David L, LINDAUER (2008) *Économie du développement*, De Boeck : Bruxelles, 985 p.

PERROUX, François (1949) « Les macrodécisions, Économie appliquée », volume 3, numéro 2, pp. 115-139.

PERROUX, François (1964) *L'économie du XXe siècle*, Presses Universitaires de France : Paris, 487 p.

PERROUX, François (1966) « Les blocages de la croissance et du développement, La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions), *Tiers-Monde*, tome 7, numéro 26, pp. 239-250.

PERROUX, François (1969) *L'économie du XXe siècle*, PUF : Paris.

PIERRE, Louis-Naud (2008) « Le document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) : Étude des aspects

institutionnels, socioéducatifs et culturels » *La Chronique des Amériques*, numéro 9, Haïti.

PNUD – PROGRAMME DES NATION UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT (2016), Rapport sur le développement humain.

PRICHETT, Lant (1997) « Divergence, Big Time », *Journal of Economic Perspective*, Volume 11, numéro 3, pp. 15-45.

RIST, Gilbert (2013) *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presse des Sciences Po : Paris, 511 p.

SABAS, Lucile (1997) « Dévaluation et performance économique dans la Caraïbe : cas de la Jamaïque et de la République Dominicaine », dans *Stratégies de développement comparées dans la Caraïbe*, sous la direction de Eryc EDINVAL, Alain MAURIN et Jean Gabriel MONTAUBAN, L'Hermès : Lyon, pp. 67-126

SARRASIN, Bruno et Marie-Ève BRETON (2012) « Pouvoir et Tourisme, la contribution de l'analyse du tourisme à l'analyse du phénomène du tourisme », sous la direction de Lucie K, MORISSET, Bruno SARRASIN et Guillaume ÉTHIER, Presse de l'Université du Québec : Québec, pp. XII-XXXIV.

SARRASIN, Bruno Sarrasin et Luc RENAUD (2015) « Quel tourisme pour Haïti : de la résilience à l'émergence d'une nouvelle destination ? », *Études caribéennes*, numéro 27-28

SARRASIN, Bruno ; Jonathan TARDIF et Georgina Arreola FLORES (2012) « Tourisme et lutte contre la pauvreté : de la confusion des termes à la construction d'un discours scientifique ? » *Téoros*, volume 31, numéro 2, 2012, pp. 51-59,

SASSEN, Saskia (2009) *La globalisation, une sociologie*, Gallimard : Paris, 341 p.

SEN Amartya (1983) « Development: Which Way now? », *The Economic Journal*, Volume 93, numéro 372, December, pp. 745-762.

SEN Amartya (1984) « The Living Standard », *Oxford Economic Papers*, New Series, volume 36, pp. 74-90.

SEN Amartya (2004) « Elements of a Theory of Human Rights », *Philosophy & Public Affairs*, volume 32, numéro 4, pp. 315-356.

SEN Amartya (2005) *Rationalité et liberté en économie*, Odile Jacob : Paris, 559 p.

SEN, Amartya (1985) *Rights and Capabilities, in Ethics and Objectivity*, T, Honderich: London, 389 p.

SEN, Amartya (2003) *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob : Paris, 479 p.

SERAPHIN, Hugues (2014) Les Jeux d'influences dans le tourisme : Cas d'Haïti, *The Journal of Haitian Studies*, Volume 20, numéro 2.

SINGH, D.H.R (2006), « Small island developing states: tourism and economic development», *Tourism analysis*, volume 11, numéro 33-44.

SIROËN, Jean-Marc (2006) *L'État-nation survivra-t-il à la mondialisation ?* », dans Pierre Berthaud et al, *La question politique en économie internationale*, La Découverte : France pp. 297-312.

STRANGE, Susan (1970) « International Economics and International Relations: a case of Mutual Neglects » *International affairs*.

STRANGE, Susan (1994) *States and Markets*, Continuum: Londre et New york.

TEULON, Frédéric (1992) *Croissance, crise et développement*, Presse universitaire de France : Paris, 373 p.

VELLAS François (2006) *Economie et politique du tourisme international*, Economica : Paris, 323 p.

WILLIAMS, Allan M, et Gareth SHAW (1988) *Tourism, Economic development, European experience*: Chichester, England, 423 p.

WTTC — World Travel & Tourism Council (2013) « *Travel & Tourism, economic impact 2015, Caribbean* » *World Travel & Tourism Council*: Londres, Angleterre.